

PROJECT ABSTRACT

Master of Arts in Pastoral Theology

Adventist Seminary of Africa

Theological Seminary

Titre : COMMENT AIDER LES ADVENTISTES DU SEPTIEME JOUR A
L'EST-CAMEROUN A AVOIR UNE FAMILLE STABLE ET
UNE VIE DE MARIAGE LEGAL

Researcher : Atoh Jean Didier

Faculty Advisor : Nancy Vyhmeister

Completion Date : June 2015

Ce projet a été développé pour faire face au concubinage et à la polygamie croissante dans l'Association de l'Est- Cameroun en général, et dans le district de Bertoua-centre en particulier pendant les dix dernières années. Et non seulement le concubinage et la polygamie sont un problème, mais un grand nombre de membres ne sont pas légalement mariés. Comme base théorique, la permanence du mariage dans la Bible a été étudiée à partir des documents de l'Eglise adventiste du septième jour sur le mariage, ainsi que des écrits des auteurs chrétiens non adventistes ont été examinés. En outre, le besoin des chrétiens d'obéir aux lois du pays a été étudié à la lumière de la Bible et la législation camerounaise sur le mariage a été aussi également étudiée.

Le programme a été conduit dans les églises de Gosen, Mokolo, Bertoua centre et Nyangansan dans le district de Bertoua-centre. La première réunion était avec les pasteurs et les anciens pour mieux comprendre leur difficulté dans les principes et l'enseignement de l'Eglise adventiste du septième jour sur le mariage.

Après avoir rassemblé les raisons de la résistance des membres à l'enseignement de l'église sur le mariage, j'ai tenu le premier séminaire. Dans ce séminaire j'ai souligné la permanence du mariage, le besoin du mariage, et la monogamie, comme enseigné dans la Bible et par l'Église adventiste du septième jour. Au deuxième séminaire, j'ai mis l'emphase sur la législation du gouvernement par rapport au sujet du mariage et en la comparant à la position du *Manuel d'église*.

Le premier questionnaire a prouvé que beaucoup de membres étaient ignorants de ce que l'église et le gouvernement recommandaient sur la question du mariage. Le deuxième questionnaire, trois mois plus tard, après le deuxième séminaire, a montré une plus grande franchise sur le mariage légal. En plus, beaucoup de membres ont résolu de stabiliser leur mariage en le légalisant. D'autres ont décidé d'abandonner le concubinage et la polygamie. À la fin des deux séminaires, des cérémonies collectives de mariage ont été organisées avec l'aide des maires de la ville de Bertoua.

Adventist University of Africa

Theological Seminary

COMMENT AIDER LES ADVENTISTES DU SEPTIEME JOUR
A L'EST-CAMEROUN A AVOIR UNE FAMILLE STABLE ET
UNE VIE DE MARIAGE LEGAL

A project

presented in partial fulfilment

of the requirements for the degree

Master of Arts in Pastoral Theology

by

ATOH Jean Didier

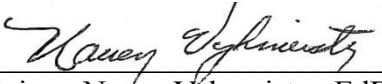
June 2015

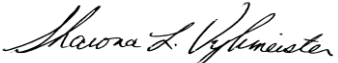
COMMENT AIDER LES ADVENTISTES DU SEPTIEME JOUR
A L'EST-CAMEROUN A AVOIR UNE FAMILLE STABLE ET
UNE VIE DE MARIAGE LEGAL


A project
presented in partial fulfillment
of the requirement for the degree
Master of Arts in Pastoral Theology

by
ATOH Jean Didier

APPROVAL BY THE COMMITTEE


Advisor: Nancy Vyhmeister, EdD


Reader: Shawna Vyhmeister, PhD


Dean, Theological Seminary
Sampson Nwaomah, PhD

Extension Centre : Babcock University, Nigeria

Complétion Date : June 2015

Ce projet de thèse de recherche est consacré à ma merveilleuse épouse
Bessala Ndouké Aline Rosie et nos quatre enfants Atoh Nombala Giovanni Raelle,
Atoh Ngabeng Geil Fredmælle Roelle, Atoh Angounda Geoffrey Gehu Ramael et
Atoh Ndouke Gered Gemuel.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----|--|----|
| 1. | INTRODUCTION | 1 |
| | Problème | 2 |
| | But de l'étude | 2 |
| | Importance de la recherche | 3 |
| | Délimitations de l'étude | 3 |
| | Vue d'ensemble du projet | 3 |
| 2. | LA VALIDITÉ DU MARIAGE DANS LA BIBLE ET LES ÉCRITS CHRÉTIENS..... | 5 |
| | Point de vue biblique sur le mariage..... | 5 |
| | Mariage juif dans l'Ancien Testament..... | 8 |
| | Mariage dans le Nouveau Testament | 12 |
| | Le mariage dans les écrits des auteurs chrétiens..... | 14 |
| | Ellen G. White | 14 |
| | D'autres écrits adventistes | 16 |
| | Autres auteurs chrétiens..... | 18 |
| | Compréhension officielle de la validité du mariage dans l'église adventiste | 21 |
| 3. | L'EGLISE ADVENTISTE DU SEPTIEME JOUR A BERTOUA | 25 |
| | La situation géographique et économique de la région | 25 |
| | Population | 26 |
| | Activités et structures économiques..... | 26 |
| | Éducation | 26 |
| | Religion..... | 26 |
| | Santé..... | 26 |
| | Mariage | 31 |
| | Adventisme à l'Est Cameroun..... | 31 |
| | Les débuts..... | 31 |
| | Expansion | 31 |
| | Evangélisation | 35 |
| | Organisation de l'Église..... | 35 |
| | La compréhension du mariage à l'Est Cameroun..... | 37 |
| | La compréhension traditionnelle du mariage..... | 37 |
| 4. | ÉLABORATION DE PROGRAMME | 41 |
| | Exécution..... | 44 |
| | Première présentation..... | 44 |
| | Première évaluation | 47 |

| | | |
|---------|---|----|
| | Deuxième présentation..... | 47 |
| | Deuxième évaluation | 50 |
| | Évaluation générale..... | 51 |
| 5. | RESUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..... | 53 |
| | Résumé..... | 53 |
| | Conclusions..... | 57 |
| | Recommandations..... | 58 |
| ANNEXES | | |
| | A. QUESTIONNAIRE 1 | 60 |
| | B. QUESTIONNAIRE 2 | 64 |
| | BIBLIOGRAPHIE..... | 68 |
| | VITA | 70 |

REMERCIEMENTS

"Quand tu commences une tâche, suivre les étapes un à un, tu ne te rendras pas compte que tu termineras la tâche." Ces mots de mon épouse ont toujours été un encouragement pour moi. Quand j'ai commencé, j'étais un peu découragé du manque des documents et l'absence des bibliothèques, mais elle m'a encouragé à écrire et je suis heureux de ce travail aujourd'hui.

Merci à ma chérie et affectueuse épouse Aline.

Merci à maman Nancy qui m'a toujours encouragé à écrire et elle était là pour corriger mon texte.

Merci à Shawna Vyhmeister qui a continué à m'aider avec maman Nancy pour finaliser ce projet.

Merci aux pasteurs et anciens des églises de Mokolo, Bertoua-centre, Nyangansan et Gosen, sans oublier le comité exécutif de l'Association de l'Est Cameroun qui m'a donné l'occasion de faire mes études de Master.

Merci à ma mère Djele Bernadette qui m'a donné naissance et surtout, grâce à mon Dieu.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Meké Anicet est un membre de l'Église adventiste du septième jour de la ville de Bertoua, à l'Est-Cameroun. Dès son enfance, il va à l'église. Après avoir atteint l'âge de se marier, ses parents, comme tous les autres, lui cherchent une femme dans leur village. Mais lui, ayant déjà trouvé une femme qu'il voudrait prendre pour épouse, les parents se sentirent obligé d'aller laisser leur choix chez le frère aîné de Meké. Comme la femme choisie pour Meké n'était pas adventiste, il fallait lui enseigner les doctrines de l'Église. Trois semaines plus tard, la femme a été baptisée et conduite à la maison de son mari, sans n'importe quelle cérémonie ou document légal autorisant leur union. Meké Anicet n'a pas senti la nécessité d'avoir un document juridique pour vivre ensemble comme mari et femme. Il a trouvé que cela n'était pas nécessaire et que la chose la plus importante était d'aimer son épouse.

Les années sont passées, Meké et sa femme sont devenus âgés. Meké a eu beaucoup d'enfants et beaucoup de responsabilités dans l'église. De nouveau, les responsables d'église lui ont demandé de légaliser son mariage, mais il déclarait toujours que l'acte de mariage n'était pas nécessaire et utile. En outre, il a dit qu'il n'y avait aucune obligation légale *dans le manuel d'église* d'avoir un document juridique pour que le mariage soit valide.

Meké a été choisi pour être le premier ancien de son église et pendant cinq années il l'a dirigé. Après ces cinq années, Meké a décidé de faire une chose terrible par rapport à son église : prendre une deuxième épouse. Les autres responsables

d'église, ayant entendu cette nouvelle sont allés chez lui pour le persuader de ne pas faire cela. Leur entretien était en vain. Plus sérieux était que Meké avait déjà enceinté la femme et il s'est senti obligé de la prendre avec lui dans sa maison. Le comité d'église réuni a convoqué Meké devant les membres du comité et le pasteur. Il a maintenu sa décision à prendre une deuxième épouse. De plus, il a non seulement rejeté l'importance de l'acte de mariage, mais a également insisté sur le fait qu'il n'y a aucune preuve biblique interdisant la polygamie.

Après une analyse du problème par le comité d'église, le frère Meké a été radié de l'église en perdant également sa responsabilité comme ancien d'église.

Problème

L'Eglise adventiste du septième jour à l'Est-Cameroun a toujours fait face au problème de ses membres vivant sans acte de mariage. Ces cinq dernières années, le phénomène a augmenté, étant donné que la majorité des membres sont des cultivateurs et des débrouillards. Ils s'unissent sans acte de mariage et quand les problèmes surviennent, pour n'importe quelle raison petite quelle soit, ils se séparent de leurs épouses pour avoir une nouvelle.

En raison de l'influence des traditions locales, l'autre phénomène qui a été ajouté est la tendance d'épouser plus d'une femme. Ce phénomène est assez commun dans les églises de l'Association de l'Est-Cameroun.

But de l'étude

Le but de cette étude est de découvrir dans la Bible et d'autres écrits chrétiens les éléments qui nous permettront de former les membres et de les aider à mieux comprendre la signification et l'importance de l'acte de mariage et en même temps rejeter l'idée du concubinage et de la polygamie. Ceci est fait dans l'intention d'offrir

à l'Eglise adventiste de l'Est un manuel qui puisse aider à avoir une église stable, parce que les familles seront stables.

Importance de la recherche

Ce projet va aider les pasteurs à obtenir le matériel qui les aidera dans les séminaires de la vie familiale. Et également aux membres à se rendre de plus en plus compte des risques de la vie sans l'acte de mariage, aussi résoudre le problème de l'instabilité des couples dans l'Association de l'Est- Cameroun.

Délimitations de l'étude

L'analyse du problème de l'acte de mariage et les conséquences directes et indirectes qui peuvent se donner sera le point focal de ce projet. Le domaine de notre projet d'étude sera le district des Eglises adventistes du septième jour de Bertoua-Centre, principalement dans les églises de Gosen, de Mokolo, de Bertoua Centre, et Nyangansan.

Vue d'ensemble du projet

Le chapitre 2 de cette recherche considère le mariage dans la perspective biblique et les écrits des auteurs chrétiens. Une attention particulière est donnée à la permanence du mariage monogamique.

Au chapitre 3 sera présenté l'environnement de l'Association de l'Est-Cameroun, ainsi que la description du développement de l'Eglise adventiste et son existence aujourd'hui dans cette région. Une particulière attention est prêtée à l'information obtenue par un questionnaire sur la compréhension du mariage parmi les adventistes à l'Est-Cameroun.

Le chapitre 4 décrit la stratégie utilisée pour aider les adventistes dans l'Association de l'Est-Cameroun à comprendre et accepter le mariage légal. La

stratégie a commencé par la conversation avec les pasteurs au niveau de l'Association et a été suivie d'un aperçu des anciens d'église. Les deux séminaires qui ont été tenus, ainsi que les propositions des questionnaires répondus, sont rapportés en ce chapitre également. Un sommaire de la recherche apparaît au chapitre 5, ainsi que des conclusions tirées. Nos recommandations sont données. Une série d'annexes, contenant des matériaux liés à la stratégie, font la clôture du travail

CHAPITRE 2

LA VALIDITÉ DU MARIAGE DANS LA BIBLE ET LES ÉCRITS CHRÉTIENS

Ce chapitre traitera plusieurs aspects de la validité du mariage. Nous considérerons d'abord l'enseignement de la Bible au sujet du mariage, ainsi que la description du mariage juif. Puis, nous considérerons ce qu'ont dit quelques auteurs chrétiens à ce sujet. En conclusion, nous rendrons compte du mariage légal selon le gouvernement Camerounais, où cet article est écrit.

Point de vue biblique sur le mariage

Nous n'allons pas montrer que la Bible nous enseigne qu'un acte de mariage a été fourni par Dieu dans le jardin d'Éden. Plutôt, nous considérerons ce que la Bible présente comme évidence pour un contrat légal de mariage et sa validité.

Le récit de la création dans la Bible nous présente une description du mariage de la façon que Dieu a trouvé une conjointe à Adam. La première cérémonie de mariage apparaît dans Gn 2 : 18-24.

L'Eternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui. L'Eternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et afin que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel, et à tous les animaux du champ ; mais, pour l'homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui.

Alors l'Eternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit ; il prit une de ses côtes, et referma la chair à sa place. L'Eternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme. Et l'homme dit : Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! On l'appellera femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et

sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.¹

La Bible précise que le Dieu, Créateur fait des choses de sorte que l'homme sente la nécessité d'avoir une compagne. En instituant le mariage à l'aube de la création, Dieu a voulu qu'il soit un lien d'amour indissoluble, d'affection, d'aide, de confiance et de fidélité qui unit pour la vie un homme et une femme. Nous ne disons pas que Dieu a signé un document pour certifier qu'Eve était mariée maintenant légalement à Adam. Tout ce que nous savons est que, quand Adam a vu Eve, il était entièrement heureux et estimait que ce qu'il désirait ardemment était maintenant devant lui. Commentant le récit de la création et le premier mariage célébré par Dieu lui même. Le commentaire de Net Bible dit que:

The expression "one flesh" seems to indicate that they become, as it were, "kin," at least legally (a new family unit is created) or metaphorically. In this first marriage in human history, the woman was literally formed from the man's bone and flesh. Even though later marriages do not involve such a divine surgical operation, the first marriage sets the pattern for how later marriages are understood and explains why marriage supersedes the parent-child relationship. The expression "one flesh" seems to indicate that they become, as it were, "kin," at least legally (a new family unit is created) or metaphorically. In this first marriage in human history, the woman was literally formed from the man's bone and flesh. Even though later marriages do not involve such a divine surgical operation, the first marriage sets the pattern for how later marriages are understood and explains why marriage supersedes the parent-child relationship.²

Ainsi, la question de la légalité du mariage a été définie dès la création comme l'a été le sabbat. Le créateur était celui qui exécutait l'acte d'unir les deux personnes qui se mariaient. Ayant dit ceci, nous devons considérer ce qui rend le premier mariage essentiel à la compréhension des mariages actuels. La déclaration de

¹À moins d'en signaler le contraire, la Bible utilisée dans ce projet est la version Louis Segond 1910.

²*The Net Bible: New English Translation* (Spokane, WA: Biblical Studies Press, 2006), Ge 2:24.

Matthew Henry apporte la lumière sur l'importance du premier mariage célébré par Dieu lui-même à la création.

The Sabbath and marriage were two ordinances instituted in innocence, the former for the preservation of the church, the latter for the preservation of the world of mankind. It appears (by Mt 19:4-5) that it was God himself who said here, "A man must leave all his relations, to cleave to his wife;" but whether he spoke it by Moses, the penman, or by Adam (who spoke, Ge 2:23), is uncertain. It should seem, they are the words of Adam, in God's name, laying down this law to all his posterity.³

A la lumière de la narration du livre de Genèse, nous voyons que le mariage a été institué pour le bonheur de l'humanité. Dieu a donné les conditions que l'homme devait observer pour permettre aux êtres humains comment ils doivent traiter le sujet du mariage, nous pouvons mettre en évidence quelques points principaux :

1. Le livre de Genèse présente l'institution du mariage
2. Dieu était le premier à célébrer le premier mariage entre les êtres humains.
3. En célébrant le premier mariage, Dieu a donné les directives pour de futurs mariages, en montrant comment nous devrions procéder pour que l'homme et la femme puissent s'unir en se mariant. Au commencement, Dieu était le seul parent. Il n'y avait ni père ni mère, mais Dieu a dit que les deux quitteront leurs parents pour vivre ensemble.
4. Le premier récit du mariage ne nous indique pas qu'il y avait un document légal ce qui a certifié que les partenaires du mariage ont eu la permission de vivre ensemble. Mais puisque Dieu était celui qui effectuait l'action, nous pouvons comprendre qu'il n'y avait aucun besoin de donner une autre exigence comme celui de l'acte de mariage, puisque le maître de l'univers lui-même a exécuté le mariage.
5. Pendant la célébration du premier mariage, l'idée de protéger les deux

³Matthew Henry and Thomas Scott, *Matthew Henry's Concise Commentary* (Oak Harbor, Washington : Logos Research Systems, 1997), Ge 2:24.

contre la tentation du divorce n'était pas présente parce qu'il n'y avait aucun péché et il n'y avait aucun besoin d'un document à ce moment-là. La capacité de l'esprit humain était très haute et il n'y avait aucun besoin à avoir un document écrit.

6. Le péché n'était pas une partie de leur vie quotidienne et il n'y avait aucune crainte pour Adam et Eve, de voir une autre personne venir pour prendre l'un d'entre eux ; dans leur contexte il n'y avait aucun besoin d'établir un document juridique qui sera nécessaire au cas où une telle situation apparaîtrait.

7. L'intention de Dieu est que la relation de mariage doit être à l'image de l'unité de la trinité de manière qu'Adam et Eve sentent la beauté de rester ensemble, travailler ensemble, et faire tout ensemble.

Le Dictionnaire biblique Easton ajoute ceci :

Marriage, was instituted in Paradise when man was in innocence (Ge 2:18-24). Here we have its original charter, which was confirmed by our Lord, as the basis on which all regulations are to be framed (Mt 19:4, 5). It is evident that monogamy was the original law of marriage (Mt 19:5; 1Co 6:16). This law was violated in after times, when corrupt usages began to be introduced (Ge 4:19 6:2).⁴

Mariage juif dans l'Ancien Testament

Le but de cette partie est de nous aider à comprendre le mariage chez les juifs. Nous devons considérer les références de l'Ancien Testament sur les cérémonies de mariage et comment le mariage était célébré chez les juifs dans les périodes antiques.

Écrivant sur le mariage dans l'Ancien Testament, *Easton's Bible Dictionary* dit :

⁴M. G. Easton, *Easton's Bible Dictionary* (Oak Harbor, WA: Logos, 1996), s.v. "marriage".

It seems to have been the practice from the beginning for fathers to select wives for their sons (Ge 24:3 38:6). Sometimes also proposals were initiated by the father of the maiden (Ex 2:21). The brothers of the maiden were also sometimes consulted (Ge 24:51 34:11) but her own consent was not required. The young man was bound to give a price to the father of the maiden (Ge 31:15; 34:12; Ex 22:16, 17; 1Sa 18:23, 25; Ru 4:10; Ho 3:2). On these patriarchal customs the Mosaic laws made no change. In the pre-Mosaic times, when the proposals were accepted and the marriage price given, the bridegroom could come at once and take away his bride to his own house (Ge 24:63-67). But in general the marriage was celebrated by a feast in the house of the bride's parents, to which all friends were invited (Ge 29:22, 27) and on the day of the marriage the bride, concealed under a thick veil, was conducted to her future husband's home.⁵

L'encyclopédie biblique apporte plus de lumière sur ce système de mariage parmi les israélites.

With the Hebrews married life was the normal life. Any exception called for apology and explanation. "Any Jew who has not a wife is no man" (Talmud). It was regarded as awaiting everyone on reaching maturity; and sexual maturity comes much earlier indeed in the East than with us in the West—in what we call childhood. The ancient Hebrews, in common with all Orientals, regarded the family as the social unit. In this their view of it coincides with that, of modern sociologists. Of the three great events in the family life, birth, marriage and death, marriage was regarded as the most important. It was a step that led to the gravest tribal and family consequences (...) it was a matter affecting the whole circle of relatives, and possibly tribal amity as well. It was natural and deemed necessary, therefore, that the selection of the wife and the arrangement of all contractual and financial matters connected with it should be decided upon by the parents or guardians of the couple involved.⁶

Les fiançailles ou engagement. Chez les Hébreux, le mariage avait deux parties principales : la cérémonie des fiançailles et le mariage proprement dit. L' Encyclopedia Britannica décrit les fiançailles.

The engagement of a man and woman to marry each other at a future time. Parents anciently often betrothed their daughters without their consent, and even while very young, as is still the case in oriental countries. Sometimes a regular written contract was made, in which the

⁵ *Easton's Bible Dictionary*, s.v "marriage"

⁶ *International Standard Bible Encyclopedia*, Hermeneutika Computer Bible Research Software, 1992-2001, s.v. "betrothal".

bridegroom bound himself to give a certain sum as a portion to his bride. The marriage was not complete until the bride was at least twelve years old; yet the betrothal could be dissolved only by divorce or death, Mt 1:18-25; Lu 2:27.⁷

Il s'avère que la majeure partie du temps où l'engagement a été écrit comme document juridique, tenu par la famille de la fille, selon la tradition juive « Ceci a été fait pour assurer à la fille une dot et également l'assurance qu'elle était prête pour un homme. Du côté de l'homme, c'était également une garantie. Il était sûr que la fille pour qui il a payé l'engagement deviendrait son épouse à moins qu'elle soit morte ou s'il a décidé de divorcer. C'est encore vrai pour le mariage juif aujourd'hui. »⁸

La cérémonie. Après l'engagement vient la deuxième phase, la plus joyeuse partie du mariage : la cérémonie de mariage proprement dit. La description que nous avons d'elle est celle que nous donne la International Standard Bible Encyclopedia, qui indique qu'il y a une incertitude décevante quant aux cérémonies ou aux démarches exactes liées au mariage dans la Bible.

In some cases it would seem that there was nothing beyond betrothal, or the festivities following it (see Gen 24:3 ff). Later, in the case of a virgin, an interval of not exceeding a year came to be observed. The first ceremony, the wedding procession, apparently a relic of marriage by capture (compare Jdg 5:30; Ps 45:15), was the first part of the proceedings. The bridegroom's "friends" (Jn 3:29) went, usually by night, to fetch the bride and her attendants to the home of the groom (Mt 9:15; Jn 3:29). The marriage supper then followed, generally in the home of the groom. Of the bridegroom's retinue only a limited number would enter, their chief duty being that of escort. They might call next day to offer congratulations. And then like goats they scattered away. With their dispersion, according to custom, the doors would be closed, leaving within the relatives and invited guests; and so, when the belated virgins of the parable hastened back, they too found themselves inexorably shut out by the etiquette of the occasion. The opportunity of service was past, and they were no longer needed.⁹

⁷ *Encyclopedia Britannica* (Chicago, Illinois: Encyclopedia Britannica, 2008), s.v. "marriage".

⁸ David R. Mace, *Hebrew Marriage* (London: Epworth Press, 1953), 66.

⁹ *International Standard Bible Encyclopedia* (1992-2001), s.v. "wedding".

Le mariage en Israël semble mettre l'emphase sur les fiançailles. Les deux parties tombent d'accord sur la dot et la date de la cérémonie de mariage. Tandis que la Bible ne mentionne pas les *fiançailles*.

Alfred Edersheim décrit les fiançailles dans la tradition juive et affirme que :
“A legal document the (the *Shitré Erusin*) fixed the dowry which each brought, the mutual obligations, and all other legal points”.¹⁰

D'autre part, “The marriage covenant was called “*chetubah* (literally, writing), or marriage contract, without which the Rabbis regarded a marriage as merely legalized concubinage.”¹¹

Dans la société juive, un mariage n'était pas simplement validé par un arrangement entre deux personnes. Il incluait plusieurs personnes, parmi lesquelles les parents, et quelques autorités religieuses ou civiles. Il est vrai qu'il n'y avait pas eu un document juridique pour la célébration du premier mariage dans le jardin d'Éden, mais Dieu a officié et cela n'avait pas besoin du document juridique

Puisque nous avons considéré le mariage juif dans l'Ancien Testament, nous analyserons ce que le Nouveau Testament parle au sujet du mariage.

ceremony.”

¹⁰ Alfred Edersheim, *The Life and Times of Jesus the Messiah* (Grand Rapids: Eerdmans, 1981), 1:354.

¹¹ Guy Duty, *Divorce and Remarriage* (Minneapolis, Minnesota: Bethany, 1967), 148-149.

Mariage dans le Nouveau Testament

Ce que nous avons vu dans l'Ancien Testament au sujet du mariage n'est pas différent de la position de ceux qui ont écrit le Nouveau Testament. Commençons par considérer ce que Jésus dit sur la permanence du mariage.

Jésus sur la permanence du mariage. L'enseignement généralement admis parmi les juifs était qu'un homme pourrait divorcer si son épouse n'obéissait pas légitimement. Quand Jésus est venu, les israélites ont pensé que cela serait confirmé par Jésus. Mais Jésus est venu pour rétablir ce qui avait été profané. C'est pourquoi en abordant la question de la permanence du mariage, Jésus, en réponse à la question des Pharisiens au sujet de la concession de Moïse concernant le divorce, ramenait de nouveau à la reconsidération l'institution du mariage :

Et Jésus leur dit: C'est à cause de la dureté de votre coeur que Moïse vous a donné ce précepte. Mais au commencement de la création, Dieu fit l'homme et la femme; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.
(Marc 10 : 5-9)

Dans cette affirmation très forte, Jésus fait appel à l'institution divine du mariage pour préciser que le mariage est un lien très fort qui transforme deux personnes en une seule chair. C'est également un rappel que Dieu lui-même est celui qui unit réellement un couple dans le mariage.

Dans l'évangile de Matthieu, Jésus a recommandé dans deux de ses discours la permanence du mariage : Matthieu 5 et Matthieu 19. Dans ces deux textes il attire de nouveau l'attention à l'institution divine et l'origine du mariage et sa permanence (Ge 2:24). Le divorce autorisé par Moïse (Deut 24:1-4) n'était pas dans le plan original de

Dieu. En fait, Jésus a précisé que le divorce et le remariage constituent l'adultère.
(Marc 5:11-12).

L'Église adventiste du septième jour a pris les instructions de Jésus sur la permanence du mariage très sérieusement. Sa 23^{ème} croyance fondamentale inclut ce qui suit: « Le mariage a été institué par Dieu en Eden. Jésus a déclaré qu'il s'agit d'une union à vie entre un homme et une femme ». ¹²

Paul sur le mariage. L'apôtre Paul n'a pas dit quelque chose de contraire sur ce qui a été dit par les prophètes et le Seigneur Jésus sur le sujet du mariage. Dans Romains 7 :1-3, Paul a déterminé le principe que la mort seule met fin à une union, selon la loi biblique du mariage. Il insiste que la mort et la mort seule libère une personne du lien du mariage :

Ignorez-vous, frères, -car je parle à des gens qui connaissent la loi, -que la loi exerce son pouvoir sur l'homme aussi longtemps qu'il vit? Ainsi, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant; mais si le mari meurt, elle est dégagee de la loi qui la liait à son mari. Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelée adultère; mais si le mari meurt, elle est affranchie de la loi, de sorte qu'elle n'est point adultère en devenant la femme d'un autre. (Romains 7 : 1-3)

Dans 1 Corinthiens 7:10, Paul écrit, "A ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari." Il atteste ici la permanence du mariage enseignée par Jésus.

Plus tard, dans le livre des Ephésiens, Paul emploie la relation de mariage pour illustrer le rapport d'engagement entre le Christ et sa jeune mariée l'église :

Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ce mystère est grand; je dis cela par rapport à Christ et à l'Eglise. (Eph 5: 25, 31-32)

¹²Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour, *Manuel d'Eglise* (Damarie-les-Lys, France : Editoriale Vie et Santé, 2010), 225.

Il n'y a aucun doute sur le fait que Paul mette une grande importance sur la permanence du mariage.

Le mariage dans les écrits des auteurs chrétiens

La littérature chrétienne sur le mariage est vaste. Dans ce projet je toucherai seulement quelques unes. Puisque cette recherche traite le sujet dans un contexte adventiste, nous considérerons d'abord les écrits d'Ellen G. White. Alors je présenterai la vue de quelques auteurs contemporains adventistes et enfin, les écrits des autres auteurs chrétiens.

Ellen G. White

Les écrits d'Ellen G White sont fondamentaux dans la croyance adventiste, parce que ses écrits sont considérés par les adventistes comme don de l'Esprit prophétique écrit dans la Bible, le *Manuel d'Eglise* dit que « les écrits de cette messagère du Seigneur sont une source autorisée de vérité et procurent à l'Eglise encouragements, conseils, instruction et correction »¹³. Dans ses publications il y a des écrits concernant le mariage et son importance pour ceux qui acceptent être des serviteurs du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Dans ses écrits, nous trouvons beaucoup de conseils sur l'importance et la permanence du mariage. Elle va plus loin pour préciser que c'est essentiel de prendre tout le temps nécessaire avant de commencer une relation de mariage. Dans l'un de ses écrits, elle déclare:

God made from the man a woman, to be a companion and helpmeet for him, to be one with him, to cheer, encourage, and bless him, he in his turn to be her strong helper. All who enter into matrimonial relations with a holy purpose—the husband to obtain the pure affections of a woman's heart, the wife to soften and improve her husband's character and give it completeness. Christ came not to destroy this institution, but to restore it to

¹³ Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour, *Manuel d'Eglise*, 18 ed. rev. (Damarie-les-Lys, France : Editoriale Vie et Santé, 2010), 223

its original sanctity and elevation. He came to restore the moral image of God in man, and He began His work by sanctioning the marriage relation.¹⁴

Dans ses commentaires, Ellen White montre ce Jésus, qui a donné Eve à Adam comme aide, et a exécuté son premier miracle à un festin de mariage. Dans la salle de fête où les amis et parents se réjouissaient ensemble, le Christ a commencé son ministère public par le mariage qu'il a identifié comme institution établie lui-même. Il a ordonné que les hommes et les femmes soient unis par le lien sacré du mariage.

Ellen G. White a écrit une lettre intéressante à un jeune couple. Elle parle du caractère et de la durée du mariage.

My Dear Brother and Sister: You have united in a lifelong covenant. Your education in married life has begun. The first year of married life is a year of experience, a year in which husband and wife learn each other's different traits of character, as a child learns lessons in school. In this, the first year of your married life, let there be no chapters that will mar your future happiness. To gain a proper understanding of the marriage relation is the work of a lifetime. Those who marry enter a school from which they are never in this life to be graduated.¹⁵

Ellen White a écrit au sujet de la polygamie: "Polygamy had been early introduced, contrary to the divine arrangement at the beginning. The Lord gave to Adam one wife, showing His order in that respect. But after the fall, men chose to follow their own sinful desires; and as the result, crime and wretchedness rapidly increased."¹⁶ Elle a également noté :

Polygamy was practiced at an early date. It was one of the sins that brought the wrath of God upon the antediluvian world. Yet after the Flood it again became widespread. It was Satan's studied effort to pervert the marriage institution, to weaken its obligations and lessen its sacredness;

¹⁴ Ellen Gould White, *The Adventist Home* (Nashville, Tennessee: Southern Publishing, 1952), 99.

¹⁵ Ellen Gould White, *Testimonies for the Church*, 9 vols. (Mountain View, California: Pacific Press, 1948), 7:320.

¹⁶ Ellen Gould White, *Patriarchs and Prophets* (Washington, D.C.: Review and Herald, 1958), 91-92.

for in no surer way could he deface the image of God in man and open the door to misery and vice.”¹⁷ About Abraham’s taking Hagar as a second wife to provide a child, she wrote: “Polygamy had become so widespread that it had ceased to be regarded as a sin, but it was no less a violation of the law of God, and was fatal to the sacredness and peace of the family relation.”¹⁸

Présentant ses observations sur David et Bethsheba, Ellen White a écrit :

I was shown that it was when David was pure, and walking in the counsel of God, that God called him a man after his own heart. When David departed from God, and stained his virtuous character by his crimes, he was no longer a man after God's own heart. . . . God shows his displeasure at David's having a plurality of wives by visiting him with judgments, and permitting evils to rise up against him from his own house.¹⁹

Dans la description générale du mariage, Ellen White a précisé en mettant l’emphase que: “When the divine principles are recognized and obeyed in this relation, marriage is a blessing; it guards the purity and happiness of the race, it provides for man's social needs, it elevates the physical, the intellectual, and the moral nature.”²⁰

D'autres écrits adventistes

Le Manuel d'église adventiste a tout un chapitre sur le mariage et met l'emphase sur la sainteté du mariage : « Que le mariage soit respecté ».²¹

Le même *Manuel* affirme que :

Le mariage est une institution divine dès la création, instaurée par Dieu lui-même avant la chute. Tel que Dieu l’a institué, le mariage est une relation monogame et hétérosexuelle entre un homme et une femme, c’est une union pour

¹⁷ Ibid., 338.

¹⁸ Ibid., 145.

¹⁹ Ellen Gould White, *Patriarchs and Prophets* (Washington, DC: Review and Herald, 1958), 87.

²⁰ White, *Adventist Home*, 25.

²¹ Conférence générale de l’Église adventiste du septième jour, *Manuel d’Église*, 5eme ed. (Damarie-les-Lys, France : Editoriale Vie et Santé, 2010), 206.

la vie. La polygamie n'est pas mentionnée, mais le divorce est déploré car n'étant pas en harmonie avec le plan de Dieu.²²

Le Manuel du pasteur contient un chapitre sur le mariage, où les directives sont données au pasteur : « En tant que pasteur, vous avez la responsabilité de vous informer concernant les lois du mariage de l'Etat ou du pays dans lequel vous exercez votre ministère ». *Le Manuel* met l'emphase de ne pas unir un adventiste a un non adventiste, et de ne pas également officier le remariage d'une personne divorcée qui n'a pas le droit, d'après les Ecritures (Mt 19 :9).²³

Samuele Bacchiocchi, un auteur adventiste récent, présente le mariage comme une institution divine donnée par Dieu a l'humanité. "God designed woman to be man's suitable helper, or literally, 'a helper corresponding to him'. Eve was created to be Adam's *other half* approximating him in every point and making the marriage union a complete whole".²⁴

Deuxièmement, Samuele Bacchiocchi présente le mariage comme un engagement.

The first description of the nature of marriage in the Bible consists of leaving, cleaving, and becoming one flesh, thus revealing the biblical understanding of marriage as a covenant relationship. He then declares that "this meaning of marriage as a covenant of companionship is expressed more explicitly later in Scripture in such passages as Malachi 2:14: 'the Lord was witness to the covenant between you and the wife of your youth, to whom you have been faithless, though she is your companion and your wife by covenant'.²⁵

²²Ibid., 205, 206.

²³ Conférence Général des Adventistes du Septième Jour, *Manuel du pasteur* (Miami, Florida : Editorial Vida, 1992), 328-333.

²⁴ Samuele Bacchiocchi, *The Marriage Covenant: A Biblical Study on Marriage, Divorce, and Remarriage* (Berrien Springs, Michigan: Biblical Perspectives, 2000), 22.

²⁵ Ibid., 25.

Troisièmement, ce qui est plus intéressant, il voit le mariage non seulement comme un contrat civil mais comme une union permanente dans lequel le couple est fortement impliqué. Ainsi, pour Bacchiocchi quoi que nous disons ou croyons, le mariage est plus une question divine qu'un accord entre deux personnes. C'est pour quoi il declare:

Paul in the New Testament uses the marriage union to represent Christ's covenant of sacrificial oneness with the church. Just as marriage unites two people when they commit their lives to each other, so the gospel joins the believer to Christ as he trusts Him for his salvation. Since the marriage covenant represents the permanent relationship between Christ and His church, it must be permanent; otherwise it would be an inaccurate representation of the indissoluble relationship between Christ and His church.²⁶

Ainsi, le mariage est plus un engagement pris avec Dieu comme groupe moteur de cet enclenchement que juste une affaire humaine.

Autres auteurs chrétiens

Les articles choisis pour cette section pourront aider les adventistes au Cameroun à comprendre mieux l'importance du mariage dans la vie chrétienne.

Dans son livre, Donald M. Joy présente le mariage comme une relation taillée a l'image de Dieu. Mais cette relation doit être ordonnée et en harmonie avec la société, elle doit être reconnue par la société. C'est pourquoi il dit: "Marriage as marked by a wedding is a culture's public way of endorsing two people's sexual intimacy and protecting the property and rights of the couple and of their children. Marriage is a necessary legal arrangement if a society is to maintain social order".²⁷

²⁶ Samuele Bacchiocchi, *The Marriage Covenant: A Biblical Study on Marriage, Divorce, and Remarriage* (Berrien Springs, Michigan: Biblical Perspectives, 2000), 36.

²⁷ Donald M. Joy, *Bonding: Relationships in the Image of God* (Waco, Texas: Word, 1985), 37.

Pour mieux expliquer sa position, il donne cette analogie:

Firstly, we can imagine that the pair bonding is the priceless jewel and that the marriage is the gold ring to which the jewel is mounted. The ring allows the jewel to be permanently and safely secured to the wearer, but people will be most impressed by the quality of the caring bond the couple displays. Only few persons will comment on the gold band which anchors and stabilizes the bond. He says that marriage certificate will always point to the bond. Rarely will the quality of bonded love lead people to adore the certificate of marriage. Secondly, we can think of the intimacy bond as an expensive automobile, perfect in every way. Then, we can think of the marriage certificate and wedding as the garage constructed before the car was delivered. You were determined to protect the irreplaceable bond, knowing that it would be the only and forever treasure. These are serious threats to the longevity of our car and that is why we contracted to have the garage completed no later than the delivery date when we could order the car.²⁸

Dans son livre *Money, Sex and Power*, Richard Foster développe des idées intéressantes sur la permanence du mariage en disant:

Christians in particular should fight with all their strength to keep faithful to their vow of fidelity in marriage. First of all, he points out that marriage is a great gift of God. It introduces us into the strange and awesome mystery of “one flesh” in all its fullness. It is a gift to receive reverently and to be nurtured tenderly. It is the sweetest, dearest, and purest life.²⁹

Marriage must be considered with great attention and those who marry must put all their efforts towards behaving according to God’s will. That is why he insists that “Christian marriage is far more than a private undertaking or a way to personal fulfillment. Christians contemplating marriage must consider the larger questions of vocation and calling, the good of others, and the well-being of the community of faith, and most of all, how their marriage would advance or hinder the work of the kingdom of God.”³⁰

Ainsi, le mariage devrait être compris dans le contexte plus large du discipulat. Le mariage chrétien ne se place pas en dehors de l’obéissance à Christ cela devrait être plutôt l’évidence de cette obéissance. La considération vitale dans la décision de se marier est de voir si la résultante sera un plus grand dévouement pour Christ et une avancée de son royaume. Foster plus loin souligne que nous

²⁸ Joy, 38-39.

²⁹ Richard Foster, *Money, Sex and Power* (San Francisco, California: Harper & Row, 1985), 134.

³⁰ *Ibid.*, 135.

faisons appel à la permanence de l'alliance du mariage nous faisons appel à plusieurs autres choses qui devraient intervenir en harmonie avec l'alliance du mariage afin de permettre à celle-ci d'être effective.

Foster souligne également que négliger une relation maritale au profit de l'étude de la Bible ou de la prière est un péché parce que cela viole l'alliance que nous avons fait dans les vœux de mariage et cette attention que l'on a pour notre mariage est un acte d'obéissance à Dieu. Nous servons Christ lorsque nous nous investissons en temps et en énergie dans la relation maritale. Lorsque nous nous unissons dans l'alliance du mariage, nous unissons toute une vie de communion avec une autre personne. Et cette communion, dans son intimité et son mystère, va requérir nos efforts les dévoués. Nous nous engageons joyeusement à donner nos meilleures heures et notre plus grande énergie pour un travail ardu et gratifiant.

En identifiant que nous sommes dans un monde de péché, Foster précise que nous ne devons pas penser que nous avons la victoire humaine, ni tomber au découragement quand nous sommes face à des problèmes dans notre vie de mariage. Dieu s'intéresse au bonheur et au succès de nos mariages. Mais puisque nous vivons dans un monde déchu, il y a des moments où, en dépit de tous nos efforts, il n'y a plus bonheur, vie. Il y a des moments où toutes les solutions sont apportées pour remédier à de tels mariages, tout est fait mais pas de succès, la loi de l'amour dans la Bible ordonne dans ces cas le divorce.

If indeed, divorce is understood as a consequence of the law of love, the evil that is present in most divorces will be absent, and, indeed, few divorces will occur. But believers will make sure of their obedience to the law of love in any divorce by making God their lawyer and judge through prayer. The basis for divorce that conforms to the way of Christ is, therefore, precisely the same as the basis for marriage. When it is clear that

the continuation of the marriage is substantially more destructive than a divorce, then the marriage should end.³¹

À la fin de ce chapitre il est important de récapituler : La Bible reconnaît que le mariage est un don de Dieu à l'humanité. Le mariage est institué par Dieu pour unir un homme et une femme pour toute la vie. Ellen White et les autres auteurs sont d'accord que le mariage une fois scellé est à vie, cependant, le mariage peut finir, quand l'un des partenaires est infidèle. Le mariage est aussi une meilleure représentation de rapport étroit entre le Christ et le croyant.

Compréhension officielle de la validité du mariage dans l'église adventiste

Il n'y a aucun document officiel de l'église qui stipule que les membres d'église devraient avoir un acte de mariage. Ce problème a toujours été présent à l'Est-Cameroun.

La légalité du mariage

Sous la conduite du pasteur Moukoko Jean, le comité de l'Association tenu le 09 Aout 2001, par le vote n° 96/2001, a voté de ne pas consacrer les diacres sans actes de mariage vivant maritalement avec une femme. Non plus on pourrait nommer comme diaconesses les femmes mariées sans actes de mariage. Ce vote n'a pas été aussi respecté. Après vérification, il n'y a aucun document officiel de l'Union de l'Afrique centrale ou de la Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre énonçant clairement la validité du mariage.

Le Manuel d'église a tout un chapitre sur le mariage. Cependant, l'emphase est

³¹ Ibid., 145.

mise sur la qualité du mariage et non sur l'aspect légal. Il y a un passage dans le *Manuel* qui fait mention que «C'est Dieu qui a célébré le premier mariage. Ainsi, cette institution a pour auteur le Créateur de l'univers »³². Cependant, un rapport est approprié à cette matière : « Bien que Dieu seul ait présidé au premier mariage, nous savons qu'aujourd'hui les hommes vivent sous un gouvernement terrestre. Il faut donc, en tout premier lieu, tenir compte à la fois de l'aspect divin et de l'aspect civil du mariage. L'aspect divin est régi par les lois de Dieu, tandis que l'aspect civil est réglé par les lois de l'État. »³³

Les implications de 1 Pierre 2:13-17

Tandis que ce passage ne parle pas spécifiquement d'un acte de mariage, il donne les instructions qui suggèrent le besoin de respecter les lois de ce monde. Le passage dit comme suit :

Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes, soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en pratiquant le bien vous réduisiez au silence les hommes ignorants et insensés, étant libres, sans faire de la liberté un voile qui couvre la méchanceté, mais agissant comme des serviteurs de Dieu. Honorez tout le monde; aimez les frères; craignez Dieu; honorez le roi.

Les chrétiens doivent être régis par la loi établie par Dieu et celles des hommes quand celles-ci sont en droite ligne avec celle de Dieu. Alors quand cela est ainsi la soumission devrait être obligatoire. C'est pour quoi commentant ces versets Albert Barnes note que:

To every institution or appointment of man; to wit, of those who are in authority, or who are appointed to administer government. The laws, institutes, and

³² Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour, *Manuel d'Église*, 18 ed. rev. (Damarie-les-Lys, France : Editoriale Vie et Santé, 2010), 205,206.

³³ Ibid., 210.

appointments of such a government may be spoken of as the creation of man; that is, as what man makes. Of course, what is here said must be understood with the limitation everywhere implied, that what is ordained by those in authority is not contrary to the law of God.³⁴

En tant que chrétiens, ils doivent comprendre l'importance d'obéir aux lois gouvernementales, celles ci seront comme ordonnance de Dieu que l'on doit obéir.

Burkitt de sa part apporte des aspects nouveaux à ces versets.

The first is that in their subjection to governors and government; they should submit to every civil ruler, because the rulers are initially appointed and ordained for the good and benefit of man.

The second is that obedience and subjection to be given unto magistrates must be for the Lord's sake, that is, in obedience to the command of God, and with an eye to the honour and glory of God.

Thirdly, the reasons why magistrates should be thus obeyed is that they are sent by God for the punishment of evil-doers and the praise of them that do well. The fear of the magistrate's sword awes many men more than the fear of God's hand. By their subjection to magistrates and governors, those who obey silence foolish and unreasonable men.³⁵

Le Seigneur et Sauveur Jésus était également confronté par cette question d'obéissance aux autorités (lois). Quand la question a été posée à Jésus à ce sujet, il a donné une réponse très claire, que nous devons suivre. Jésus leur dit: Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (Matt 22:21). Nous devons obéir à l'autorité humaine, et obéir Dieu. Si les lois du gouvernement nous exigent à désobéir à la loi de Dieu, alors nous ne devons pas les obéir.

Cette position est vue dans la vie des apôtres quand ils ont été confrontés au Sanhedrin. Pierre a donné également une position claire au sujet du choix que l'on doit faire quand les lois du gouvernement vont à l'encontre de celle de Dieu. Pierre

³⁴ Albert Barnes, *Notes on the New Testament*, 1 Peter 2:13, Hermeneutika Computer Bible Research Software, 1992-2001.

³⁵ William Burkitt, *Expository Notes*, 1 Peter 2:13, Hermeneutika Computer Bible Research Software, 1992-2001.

et les apôtres répondirent: « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5:29).

L'apôtre Paul a également donné des conseils dans le même sens en disant :

Serviteurs, obéissez en toutes choses à vos maîtres selon la chair, non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais avec simplicité de coeur, dans la crainte du Seigneur. Tout ce que vous faites, faites-le de bon coeur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage pour récompense. Servez Christ, le Seigneur. Colossiens 3:22- 24

Puisque le gouvernement camerounais demande à ses citoyens de vivre selon les lois du pays. Il est bon que chaque membre de l'Eglise adventiste du septième jour vivant dans le pays puisse obéir à ses lois. Nous sommes protégés par ces lois données pour le peuple, et du fait que le code civil au Cameroun condamne ceux qui ne se marient pas conformément à la loi. Les adventistes citoyens camerounais nous avons l'engagement moral d'obéir à se marier selon les lois de notre pays.

CHAPITRE 3

L'EGLISE ADVENTISTE DU SEPTIEME JOUR A BERTOUA

Avant de décrire l'Eglise adventiste à Bertoua, une description du peuple et leurs coutumes, ainsi que leurs problèmes dans la région de l'Est est nécessaire. Ceci va permettre que l'église s'arrange par rapport à ses activités. Le district de Bertoua Centre se trouve dans l'Association des églises adventistes du septième jour à l'Est Cameroun. Cette région est située dans le Sud Est du pays.

La situation géographique et économique de la région

La ville de Bertoua a des grands atouts pour le développement des églises adventistes dans cette localité vue sa situation géographique stratégique. Bertoua est situé dans le Lom et Djerem de la région de l'Est Cameroun. La ville de Bertoua se trouve à 350 km de Yaoundé ; elle est la capitale régionale de la plus grande région forestière du Cameroun. Sa situation géographique fait d'elle le principal pôle de développement de la région.

Sa superficie actuelle est estimée à 100km², elle occupe une partie du plateau sud camerounais, vaste pénéplaine dont l'altitude varie entre 400-900m. Elle est drainée du nord au sud par le cours d'eau dénommé Djadombé.³⁶

Son climat est du type subtropical à quatre saisons : une grande saison sèche qui va de décembre à mi-mars ; une petite saison de pluies de mi-mars à mi-mai, une grande saison de pluies de mi-septembre à novembre. La température y est élevée tout

³⁶ “Bertoua”, dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, accédé 3 avril 2015, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bertoua>

au long de l'année, avec un maximum de 30°C. La moyenne oscille entre 23°C et 25°C. Les précipitations y sont relativement abondantes (1500 à 2000mm de pluies par an).³⁷

Population

La population de Bertoua n'est pas composée seulement des autochtones mais aussi des internationaux. La croissance démographique est surtout le fait d'une migration importante des autres unités administratives de l'Est, des autres régions du Cameroun et des pays voisins (Tchad, République centrafricaine, Congo Brazzaville, Nigeria). La population active de Bertoua est constituée en majeure partie des jeunes qui travaillent dans le secteur informel où le transport occupe une place prédominante.³⁸

Bertoua, la capitale de la région de l'Est, est aujourd'hui une ville cosmopolite. Sa population estimée à près de 88 462 habitants est constituée en majorité de petits commerçants. Ceux-ci disposent de deux marchés pour exercer leur métier notamment celui de Nkol-Bikon et le marché central. Les deux arrondissements, Bertoua 1^{er} et Bertoua 2^{ème}, cette ville compte 27 quartiers. Dans ces quartiers vivent en permanence une multitude d'ethnies : les populations autochtones Gbaya et Kako, les Pôl, les Keperé, et les populations allogènes constituées des groupes suivant les Maka, les Bamvelé, les Bamilékés, Haoussas et Bororos. On y trouve aussi des

³⁷ « La chaîne Météo », <http://www.lachainemeteo.com/meteo-cameroun/ville/previsions-meteo-bertoua-8528-0.php>, accédé le 1 avril 2015.

³⁸ « Bertoua », <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bertoua>, accédé 1 mars 2015.

communautés venant des pays voisins du Cameroun : Nigériens, Tchadiens, Centrafricains, etc.³⁹

Activités et structures économiques

Depuis l'époque coloniale, et jusqu'en 1985/1986, l'activité économique a Bertoua était rythmée par trois principaux secteurs : l'agriculture et l'agro-industrie, le transport et la fonction publique. Cette ville est identifiée dans tout le pays en tant que ville du soleil levant, où l'on trouve beaucoup de produits vivriers. Sur cinq personnes dans la population, au moins trois sont dans l'activité agricole et commerciale. Certains sont également en activité dans le secteur d'élevage. Approximativement deux-tiers des produits vivriers du pays viennent de la partie Est du Cameroun. L'agriculture est la vie de la plupart des personnes dans la partie Est du Cameroun.⁴⁰

Éducation

La plupart des jeunes de cette région ne vont pas à l'école, ce qui fait que le niveau de l'instruction est bas, sur cinq enfants au moins trois ne vont pas à l'école. La plus part de ceux qui vivent dans la forêt équatoriale n'est pas disposée à aller dans les zones urbaines pour l'école. Ce groupe a développé une façon de vivre qui rejette l'école.

Il y a peu d'écoles dans les villages. Des salles de classe sont souvent laissées vides par les enfants.⁴¹ Vous fouettez n'importe comment une fille, elle n'ira jamais à l'école. Puisque les gens ne sont pas intéressés par la lecture et l'écriture, ils ne sont

³⁹Auguste Youmbi, Louise Clemence Bamzok et Charles Tchougang, « Bertoua : Ville à aménager pour réduire la pauvreté », juillet 2001, accédé le 10 novembre 2012, <http://ww2.unhabitat.org/offices/roaas/france/bertoua.pdf>.

⁴⁰ Ibid., accédé le 13 novembre 2012.

⁴¹ Ibid., accédé le 20 novembre 2012.

pas ouverts aux changements modernes. Évidemment, peu de personnes peuvent utiliser l'ordinateur et l'Internet.

Religion

La population de la région de l'Est-Cameroun est principalement païenne. Cependant, avec l'entrée en premier lieu du catholicisme dans cette région, beaucoup se sont tournés vers l'église catholique. En raison de leur base païenne, beaucoup pratiquent le catholicisme folklorique et sont attachés aux habitudes païennes, en un mot ils pratiquent le syncrétisme religieux. Ils croient que si un homme veut être respecté et honoré, il doit avoir au moins deux épouses, des enfants, et des richesses.

Une partie du peuple croit même que si tu as seulement une épouse, c'est un signe de la pauvreté. Ils croient également que quand un homme parle, l'épouse doit obéir, une épouse est juste pour la cuisine et la procréation. Elle ne doit jamais essayer de discuter avec son mari parce qu'en faisant ainsi, elle pousse son mari au divorce. C'est une honte pour une femme qu'elle soit divorcée ou de vivre sans mari, à cela les femmes doivent faire face à ce traitement soit disant de soumission. Cette habitude est renforcée par la culture islamique au milieu du peuple Baya de Bertoua où l'homme est le maître tout-puissant de la maison. A propos de cette attitude le prêtre catholique Benoît Casterman dit :

Les Africains sont principalement des païens. Et la culture du paganisme est utilisée partout dans leur esprit, par leur manière de manger, de se vêtir, de penser, même dans la croyance ils le font avec un esprit païen. Nous avons besoin d'un temps très long pour développer la culture des chrétiens. L'Europe a pris plus que mille ans pour développer la culture chrétienne parmi elles. Nous ne pouvons pas la développer dans un temps tellement très court. Ainsi en ayant affaire avec les chrétiens africains, nous ne devons jamais oublier qu'ils viennent du paganisme qui n'a pas encore été effacé.⁴²

⁴² Père Benoit Casterman, prêtre à la chapelle Sainte Famille de Bertoua.

Santé

L'état de santé de la population n'est pas très loin d'être mauvais. La plupart de ceux qui vivent dans les forêts ou les villages continuent à faire confiance aux guérisseurs traditionnels. Quand il y a une épidémie, beaucoup de gens seront contaminés à cause du manque d'hygiène, le grand problème de santé à l'Est est que la plupart du temps les gens ne croient pas à la médecine moderne. Ils ont développé une peur pour la médecine moderne et quand ils sont malades, ils se soumettent plus aux guérisseurs traditionnels. Cette affirmation, quoi que triste d'accepter, est la réalité de l'Est Cameroun. ⁴³

Mariage

Le mariage dans la partie de l'Est Cameroun n'est pas le même dans toutes les cultures. Ce qui est de commun à toutes ces cultures traditionnelles est qu'on n'a pas besoin d'un acte de mariage pour être identifié comme personne mariée. L'homme cherchant une épouse doit montrer son souci pour la femme qu'il est disposé à se marier. Il doit passer par quelques pratiques traditionnelles, telles qu'aller chercher le bois pour les parents de la fille, aller travailler dans leurs plantations, les aidant à d'autres travaux et en s'occupant d'eux quand ils ont besoin de lui. C'est seulement une partie préliminaire, parce que les arrangements commencent par les intermédiaires qui doivent aller rencontrer les parents de la fille. Les modalités du mariage sont discutées et une attente est trouvée. Cette phase est communément appelée KANAKO qui permet la sortie de la maison à la jeune fille, dans tous ces processus, il n'y a aucune mention

⁴³ Auguste Youmbi, Louissette Clemence Bamzok et Charles Tchougang, « Bertoua : Ville à aménager pour réduire la pauvreté », juillet 2001, accédé le 21 novembre 2012, <http://ww2.unhabitat.org/offices/roaas/france/bertoua.pdf>

d'acte de mariage. En conclusion, quand le moment désigné arrive, la nouvelle épouse est apportée au nouveau mari.⁴⁴

Il est clair que dans ces cultures traditionnelles, les gens ont été habitués à donner en mariage leurs enfants sans considérer la législation du Cameroun. Les dix dernières années, les services publics du Cameroun se sont mobilisés pour aider les populations à comprendre l'importance du mariage en organisant ce qu'ils ont appelés « mariages collectifs ». Depuis l'année 2005, beaucoup de couples ont régularisé leur état civil en obtenant leur acte de mariage puisque la législation sur le mariage au Cameroun déclare ce qui suit :

Le mariage est un acte juridique solennel par lequel un homme et une femme s'unissent dans l'espoir de la vie ensemble et à donner l'aide mutuelle. Les lois civiles règlent catégoriquement les conditions d'union et la dissolution. Dans la loi camerounaise, le mariage est une configuration et un acte non religieux. Un mariage célébré religieusement n'a aucun effet légal et ne peut pas précéder un mariage par un officier d'état civil. Le mariage est également un contrat. Pour que le mariage soit valide il faut nécessairement le consentement des futurs conjoints, et ils doivent choisir un type de mariage (monogamie ou polygamie) et d'un régime matrimonial (biens communs ou biens séparés) de biens.⁴⁵

Aussi, il est nécessaire de distinguer le mariage et une union libre (cohabitation ou concubinage) qui vit ensemble comme couple sans un engagement légal. Il n'a aucun effet juridique quoiqu'il soit généralement pratiqué parmi de jeunes hommes et femmes.⁴⁶

Pour être plus précis, le code civil de l'ordonnance de 29 juin 1981 énonce: « personne ne peut prétendre être un conjoint et apprécier les effets

⁴⁴ Djele Bernadette, patriarche Pol de Bertoua.

⁴⁵ Ministère des affaires sociales et de la femme du Cameroun, *La loi du Mariage au Cameroun* (Yaoundé, 1984), 3.

⁴⁶ Nseuma Lea Florine, « Mariages collectifs au Cameroun », accédé le 5 avril 2015, de nseumi-lea.over-blog.com/article-19605889.html

civils du mariage si le mariage n'était pas un acte de célébration, inscrits dans le registre des actes de mariage »⁴⁷.

Adventisme à l'Est Cameroun

Le continent africain, considéré pendant longtemps par les occidentaux comme logement des « païens » et « 'une terre sans Dieu », a maintenant reçu la lumière de l'évangile.

Les débuts

L'Église adventiste du septième jour est entrée au Cameroun par deux directions: par le Sud en 1926 et par le Nord approximativement en 1928. En fait, les sources relatives à la pénétration de l'église adventiste au Cameroun en général et à l'Est Cameroun en particulier sont discordantes. Robert Gerber donne la date comme 1927.⁴⁸ Alors que Eyezo'o Salvador et Pokam Ambroise donnent l'année 1930.⁴⁹ Beaucoup de détails n'ont pas été donnés sur la date de l'implantation de l'église adventiste à l'Est Cameroun. C'est une analyse des témoignages de ceux qui ont vécu à cette époque-là, qui nous permet d'affirmer sans exagération la présence des missionnaires adventistes à l'Est des 1930.

Expansion

L'expansion de l'adventisme à l'Est est allée d'une manière lente à cause du fait que ceux qui apportaient l'évangile étaient de culture différente et cela a créé un choc

⁴⁷ Samuel Ngue, *Code civil 2000* (Yaoundé: Editionhains Minos, Décembre 1999), 51.

⁴⁸ R. Gerber, *Le Mouvement Adventiste* (Dammarie-les-Lys, France: Editions Signes des temps, 1950), 175.

⁴⁹ Salvador Eyezo'o et Ambroise Pokam, *Le mouvement adventiste du 7ème jour au Cameroun de 1926-1986 : Album historique* (Yaoundé, 1985), 2.

culturel, il fallait pour eux du temps pour parler la langue local et aussi chercher les autochtones pour les soutenir dans l'œuvre de l'évangélisation. Eyezo'o Salvador dans son livre explique l'expansion de l'Eglise a l'Est Cameroun en déclarant que : « Le premier missionnaire qui est venu était un Français appelé Marius RASPAL arrivé à Nanga-Eboko le 27 mars 1929 pour remplacer R.L JONES, premier missionnaire adventiste au Cameroun en 1927. En 1930, après Nanga-Eboko et Dogba, une troisième Station missionnaire fut fondée à Batouri par Marius RASPAL, l'année suivante donc 1931, M. RASPAL fonde la Station missionnaire de Ndoumbi à 15 km de Bertoua. A son arrivée, la population de l'Est-Cameroun était animiste, païenne, avec une présence catholique et protestante mélangée. Raspal a passé quelques années en étudiant le milieu et en cherchant à s'adapter au peuple. Ses voyages étaient parfois risqués en raison des états de routes, par fois l'absence de routes dans certains endroits et des moyens de déplacement. Au début, RASPAL a vécu parmi une population principalement illettrée, où il a commencé à apprendre le Maka de Ndoumbi, le Nanga, le Kako ». ⁵⁰

L'implantation de l'Adventisme à l'Est n'était pas encore terminée, une nouvelle vague missionnaire se mit en mouvement. Betaré-Oya fut visitée en 1934. Un catéchiste autochtone commença l'évangélisation dans cette ville. La même année, l'expansion progressa rapidement dans presque toutes les autres localités importantes de l'Est. Le Pasteur missionnaire Marius FRIDLIN évangélisa les Bakoum, au Nord-Est de Bertoua. CURMATUREANU entra en contact avec les Képérés. Il pénétra

⁵⁰ Eyezo'o et Pokam, *Le mouvement Adventiste du 7eme Jour au Cameroun*, 36

ensuite la région d'Abong-Mbang avant de remonter à Ndoumbi. En 1944, un autre missionnaire, Paul BENEZECH visita les Bobilis, au Nord-Ouest de Bertoua. La zone de Batouri, connut une intense activité missionnaire menée par Zaré YERETZIAN, qui évangélisa les Kako et les Mezimés et fonda de nombreuses stations secondaires et écoles de brousse. Quand Marius RASPAL et les autres missionnaires sont arrivés à Ndoumbi, Bertoua, Betaré-Oya, Abong-Mbang, Batouri et autres, les gens ne les ont pas facilement acceptés. Il y avait cette crainte des personnes blanches, ils ont dû surmonter ces barrières pour réussir à proclamer l'évangile dans cette région de l'Est-Cameroun. Pour casser ces barrières les missionnaires pour aller vers ces populations, il fallait apporter du sel et des vêtements et autres choses pour les attirer. La communication n'était pas facile en raison de leur petite connaissance des langues de ces localités et de leur ignorance de la population ; mais ils ont su gagner leur confiance par des cadeaux et des produits manufacturés. Les premières personnes qu'ils ont pu toucher par le message adventiste étaient les Maka, les Kako, les Bamvelé et les Baya.⁵¹

Pour avoir plus de succès dans leur travail évangélique, ces missionnaires ont renforcé leur étude des langues locales et ont mis plus l'emphase sur l'aide sociale. Ils ont distribué le sel, les vêtements, et le riz. Ils ont aidé les malades et d'autres personnes autour d'eux. Après de grands sacrifices et longue persévérance, ils ont fondé les premières stations missionnaires adventistes à l'Est-Cameroun.⁵²

Le travail de l'Eglise adventiste à l'Est-Cameroun s'est développé et est devenu le plus grand centre de l'adventisme au Cameroun et alors il a commencé à avoir de

⁵¹ Eyezo'o et Pokam, *Le mouvement Adventiste du 7eme Jour*, 36.

⁵² NGBA Alphonse, Pasteur retraité de la Mission Adventiste du 7^e jour de l'Est, interview par Atoh Jean Didier, Bertoua, Cameroun, 20 mars 2008.

plus en plus besoin des ouvriers, la mission de l'Est-Cameroun a été fondée en 1973, lors de la première assemblée quadriennale de l'Union des Missions Adventistes de l'Afrique Centrale, tenue à Nanga-Eboko. Bertoua a été choisi comme siège social de ce nouveau champ de mission parce qu'il était facile à partir de Bertoua d'accéder à d'autres stations comme Batouri, Betaré-Oya et autres, et aussi que ce siège pouvait permettre que le message adventiste soit accessible à toute personne, mais également parce que Bertoua devenait une ville importante.⁵³

En 1973, quand la mission de l'Est-Cameroun a été créée, il y avait 87 églises, 11000 membres, et 400 baptêmes environ pendant l'année. Il y avait 15 pasteurs consacrés et 6 pasteurs autorisés.

En 1998, la mission de l'Est sera scindée pour donner la mission du Centre-Sud et celle de l'Es, cette dernière va perdre un certain nombre d'ouvriers et des églises, ainsi que les membres qui seront à la charge de la mission du Centre-Sud. Déjà avant le scindage la grande Mission de l'Est comprenait en 1985, 27 pasteurs consacrés, 23 pasteurs autorisés et 6 pasteurs stagiaires. Et en 1997, un an avant le scindage elle comptait 290 églises et groupes confondus avec 34 804 membres, puis 13 districts ecclésiastiques.⁵⁴

Après le scindage de 1998, selon le vote 010/98 du comité exécutif de la Mission tenu le 05 Janvier 1998, la Mission de l'Est Cameroun a de nouvelles données statistiques, elle comprend 197 églises et groupes confondus, 11 districts ecclésiastiques et 21239 membres.⁵⁵

⁵³Eyezo'o et Pokam, *Le mouvement Adventiste du 7eme Jour*, 36,37

⁵⁴BOMA Emmanuel, président de l'Union de l'Afrique Centrale de 1995-2000, interview par Atoh Jean Didier, Bertoua, Cameroun, 18 février.

⁵⁵ Comité de la Mission tenu le 05 janvier 1998.

Évangélisation

Pour l'évangélisation, la méthode utilisée par les missionnaires était la distribution des articles, des médicaments, afin d'attirer des personnes à l'église. Cela a réussi pendant un moment. Plus tard, les instructeurs bibliques ont propagé la Bonne Nouvelle dans les villages. Alors cette méthode d'évangélisation par les dons a commencé à montrer ses limites, car la demande est devenue grande.

A partir des années 1990 l'Église a employé une méthode très simple. Les jeunes et les femmes ont formé des petits groupes et allaient de village en village, chantant dans les langues locales. Les gens venaient et se réjouissaient avec eux et cela a créé une camaraderie, qui amena beaucoup des gens à l'église. Ils sont venus pas parce qu'ils ont appris quelque chose de nouveau pour leur foi ; mais parce qu'ils ont trouvé un endroit pour se réjouir et danser avec les autres.

Ces dernières années, la méthode des campagnes publiques a été adoptée ; mais elle fonctionne mieux dans les villes. Par contre dans les villages et campagnes la plus part des gens ne savent pas lire, par conséquent ils ne sont pas attirés par ces campagnes publiques.⁵⁶

Organisation de l'Église

En 2008, la mission de l'Est-Cameroun comptait 16 pasteurs consacrés et 5 pasteurs autorisés, tous travaillant dans 15 districts ecclésiastiques. Le nombre de membres en cette année est de 26177 que l'on trouve dans 210 églises et 128 groupes. Il y a 03 écoles primaires (Ndoumbi, Batouri et Bertoua) avec 13 enseignants. Un collège secondaire fonctionne avec 89 professeurs permanents et vacataires

⁵⁶Bessala Abanda Andre, Directeur Ministère Personnel Mission Adventiste du 7^e Jour, interview par Atoh Jean Didier, Bertoua, Cameroun, 20 septembre 2009.

confondues. Il y a un hôpital à Batouri et un dispensaire à Bertoua.⁵⁷

Dans la Mission de l'Est-Cameroun c'est le système d'une évangélisation combinée ; l'évangélisation publique et l'évangélisation *oikos* qui est maintenant pratiquée. Toutes ces méthodes sont faciles, beaucoup plus en ville, parce qu'il y a des membres d'églises qui sont allés à l'école. Ils peuvent tenir la série d'études bibliques aux autres pour leur faire comprendre quelle est la volonté de Dieu. La Mission a également connue une grande croissance dans sa situation financière parce qu'elle a développé une méthode basée sur les dons d'assemblée. Pendant ces fêtes d'assemblée les dons sont recueillis dans chaque église du groupe d'assemblée, ces dons sont la participation de chaque membre d'église, le membre le fait comme étant une offrande annuelle pour tout ce que Dieu a fait pour lui pendant toute l'année. Ces dons sont au-delà des dîmes et des offrandes données chaque Sabbat. De 2004 à 2009, le montant total des dîmes et des offrandes de la Mission a augmenté de 37.264.720 francs cfa à 63.394.254 francs de cfa.⁵⁸

Nous avons également examiné la croissance de la Mission pendant les six dernières années de 2004 à 2009. L'observation générale est que le nombre de baptêmes, ainsi que les réalisations en dîmes et offrandes vont ensemble d'une manière croissante, comme le montre le tableau ci-dessous.

⁵⁷ Rapport statistique de fin d'année 2008 du Secrétaire General de la Mission de l'Est Cameroun.

⁵⁸ Batanti Dieudonné, Trésorier de la Mission adventiste du 7^e jour de l'Est, Interview par Atoh Jean Didier, Bertoua, Cameroun, 16 février, 2008.

Tableau 1. Statistiques de la Mission de l'Est-Cameroun

| ANNÉES | DIMES ET OFFRANDES | AUGMENTATION OU DIMINUTION | BAPTÊMES | AUGMENTATION OU DIMINUTION |
|--------|--------------------|----------------------------|----------|----------------------------|
| 2004 | 37.264.720 | | 1230 | |
| 2005 | 37.933.585 | + 668.865 CFA | 1203 | - 27 |
| 2006 | 40.126.711 | + 2.193.126 CFA | 1488 | + 285 |
| 2007 | 44.239.320 | + 4.112.609 CFA | 1623 | + 135 |
| 2008 | 56.293.790 | + 12.054.470 CFA | 1428 | - 195 |

La compréhension du mariage à l'Est Cameroun

La compréhension traditionnelle du mariage

Pendant beaucoup d'années, jusqu'en 2001, les pasteurs de l'Église adventiste du septième jour à l'Est Cameroun nommaient et consacraient les diacres et anciens d'église sans actes de mariage. C'était parce que les gens de la région avaient une mauvaise compréhension du mariage. Pour eux, obtenir un acte de mariage était une condamnation et même une vie d'esclave, une autre raison avancée est que l'acte de mariage n'est pas mentionné dans la Bible.

Pour mieux comprendre comment le mariage a été considéré par les premiers membres adventistes à l'Est, il est important de rappeler que la plupart était des païens avant de devenir des chrétiens. En dehors de cette raison il y a le fait que très peu ont été à l'école ; le taux d'instruction parmi les adventistes de l'Est-Cameroun est bas. Ceci influence leur manière de comprendre le problème de l'acte de mariage.

Les missionnaires venus à l'Est-Cameroun ont eu des personnes qui étaient intéressées à la vérité de l'évangile, ils leur donnaient le sel et tout genre d'articles manufacturés. Malgré tous ces efforts certains membres sont restés dans l'église et d'autres l'ont abandonné plus tard. Cependant, la majorité est restée dans l'église bien qu'elle n'ait pas voulu être impliquée à l'école. Elle était heureuse de venir écouter la

prédication dans les langues locales. Cette habitude a continué, et aujourd'hui dans la plupart des églises rurales, tout est fait dans ces différentes langues. La majeure partie des membres vient à l'église, ne pas pour lire et discuter les leçons de l'école du Sabbat ou les doctrines de l'église. Par fois ils ne comprennent pas ce que le prédicateur prêche, parce que la plupart d'entre eux n'est pas instruite, et leur compréhension de la Bible est vague. Il y a des églises où l'ancien ne sait pas lire et puisqu'il n'y a personne dans cette communauté religieuse qui peut efficacement lire. Le peuple est sans conviction ferme sur les croyances. Nous trouverons alors les membres qui n'agissent pas selon des principes.

Une autre conséquence du manque d'instruction des membres d'église est qu'ils ne peuvent pas lire *le Manuel d'église*. Ne pouvant pas lire ce que *le Manuel d'église* enseigne, les membres d'église dans l'Association de l'Est-Cameroun n'ont aucune idée de ce que stipule l'église. Ici se confirme ce qui est écrit dans Osée 4:6 « Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque de la connaissance. Puisque tu as rejeté la connaissance, je te rejetterai, et tu seras dépouillé de mon sacerdoce ; Puisque tu as oublié la loi de ton Dieu, j'oublierai aussi tes enfants ».

Puisque les jeunes ne vont pas à l'école, les filles se marient à un âge jeune. Ceci est trouvé dans toutes les églises rurales et dans quelques-unes urbaines. En plus, le niveau faible d'instruction a un impact négatif sur les églises. L'impact négatif est évident également dans la vie spirituelle de l'église et des membres. Dans la plupart des cas la lecture de la Bible dans la dévotion n'est pas possible, la prière est la seule partie possible de la dévotion. Naturellement, la lecture des écrits d'Ellen G. White ou des autres publications de l'église sera inadmissible. La religion et la foi des membres sont basées sur ce qui est dit dans l'église, la majeure partie du temps par un ancien qui ne peut pas bien lire ou pas du tout. C'est pour cette raison que les membres ne

sont pas fermement fondés dans les doctrines et les croyances adventistes du septième jour.

Par conséquent, les membres se marient sans suivre les principes de l'église, prenant souvent un partenaire qui n'est pas très croyant. Puisque les anciens de l'église ne connaissent pas les principes, quand un membre adventiste veut épouser une fille non-adventiste, il amène la fille à la maison de l'ancien avant le mariage. Puis, un Sabbat elle est baptisée et elle peut devenir l'épouse de l'homme qui veut l'épouser. Cela est fait parce que les membres n'ont pas été enseignés qu'un adventiste ne devrait jamais épouser un non-adventiste. Par suite de cette pratique, beaucoup de couples se séparent après quelques mois. Ceci mène à l'instabilité dans la vie des membres.

Le plus souvent, la règle était que l'on vivait beaucoup d'années sans avoir besoin d'un document légal. Membres responsables d'église et des pasteurs ont utilisé les membres vivant sans acte de mariage. Certains pasteurs ont même divorcé avec leurs épouses pour se marier avec des nouvelles.⁵⁹

Ceci a fait une combinaison de cultures païennes, islamiques, chrétiennes et adventistes. Les membres d'église dans l'Association de l'Est-Cameroun ne sont pas assez mûrs pour demeurer fidèles au principe biblique d'avoir une épouse et rester fidèle à elle, peu importe ce que cela produirait. La tradition enseigne que tu peux avoir plus d'une épouse, mais votre première épouse est comme votre mère. La culture islamique, alors que nous sommes dans une zone baya influencée par celle-ci, enseigne que l'on est autorisé à divorcer avec son épouse quand on veut et avoir encore une ou des autres. La tradition adventiste doit s'assurer que les deux partenaires sont baptisés, mais ce qui se passe après n'est pas clair. Pour cette raison,

⁵⁹ Ndjangwa Gabriel, Secrétaire Général de la Mission Adventiste du 7^e jour de l'Est, Interview par Atoh Jean Didier. Bertoua, Cameroun, 12 avril, 2008.

beaucoup de membres ont fait ce qui n'est pas selon les normes bibliques et de l'église.

Le chapitre 4 présente ce qui a été fait et peut être fait pour aider les Adventistes à l'Est-Cameroun à avoir des familles plus stables en passant par l'acte de mariage.

CHAPITRE 4

ÉLABORATION DE PROGRAMME

Sur la base de l'information étudiée sur le mariage au chapitre 2 et la description de la situation à l'Est-Cameroun, dans la société et dans l'église, comme présenté au chapitre 3, le programme décrit dans ce chapitre a été préparé, mis en application, et évalué.

Préparation avec les pasteurs et les responsables d'église

En novembre 2006, un projet pour aider les membres de l'Association des églises adventistes du septième jour à l'Est-Cameroun à avoir les familles stables par le mariage légal a été présenté au comité, avec une explication de l'importance du problème et l'impact que l'étude pourrait avoir sur des églises en général et des membres en particulier. Pendant cette présentation, un court sommaire du chapitre 2 du projet a été présenté aux pasteurs présents lors de la réunion. Après l'atelier, des réactions des pasteurs ont été données et le résumé de leurs réactions a été récapitulé dans deux idées principales. Le mariage légal n'a pas été usuel et pour certains il y a crainte qu'un mariage légal soit un genre de prison.

Après ce premier atelier avec des pasteurs, où j'ai projeté avec eux la réunion avec les responsables des églises pour laquelle je devrais mettre en application mon programme, j'ai rencontré certains des responsables d'église pour enquêter auprès d'eux ce qu'ils pensaient être la cause du développement de la polygamie et le

concubinage dans les églises adventistes. L'enquête a été conduite dans les églises de Bertoua centre, Nyangangsan, Antenne, Mokolo et Gosen.

J'ai visité différentes églises pendant que j'essayais de toucher une variété de membres pour mon questionnaire et l'évaluation. La première des cinq visites aux églises était pour que les responsables d'église m'aident à construire le premier questionnaire à distribuer aux membres après mon premier séminaire. Puisque j'ai su que c'était un problème pour que les pasteurs enseignent les principes de mariage selon l'église et la législation du gouvernement, je leur ai demandé d'expliquer le problème aux responsables d'église de sorte que quand je viendrai, ils puissent me donner les résultats de leur analyse de la situation.

Pendant ma première visite, je n'ai pas projeté donner un questionnaire aux responsables d'église. J'ai juste voulu avoir des informations d'eux, puisque les pasteurs les avaient rendu visite et expliqué ce que je comptais d'eux pendant le premier contact.

A Bertoua-centre, le 29 septembre 2007, les responsables d'église ont dit que la raison pour laquelle les membres ne se mariaient pas légalement était les enseignements reçus. On leur avait enseigné que les membres adventistes qui se marieraient en dehors de l'église ou épouseraient un non adventiste devraient être censurés, parce que c'était de l'apostasie. Les membres et même les responsables d'église n'ont rien appris des règlements d'Etat sur la question du mariage. Donc il n'y avait aucune discussion sur la question des membres mariés sans document juridique. C'était seulement une question de sentiments. Suite à cette situation, quand quelqu'un n'était plus heureux avec son épouse, ou si elle n'avait pas donné naissance aux enfants, il pouvait avoir une deuxième épouse ou divorcer. Il n'y avait aucun document juridique pour l'empêcher d'obtenir une deuxième épouse ou le divorce.

La deuxième visite était pour mon premier séminaire avec tous les membres de l'église. La troisième visite était pour le deuxième séminaire et le deuxième questionnaire. La quatrième visite était pour la présentation des résultats aux églises et pour enregistrer ceux qui étaient disposés à régulariser leur union ou à abandonner la polygamie.

A Nyangansan, j'ai rencontré des responsables de l'église le 06 octobre 2007. De nouveau, l'enseignement était clair que les adventistes épousent seulement des adventistes, qu'ils se marient légalement ou qu'ils ne se marient pas. Aussi longtemps que l'homme et la femme sont des adventistes, ils ont la bénédiction de l'église. Une raison donnée par les membres devenus polygames était qu'ils avaient beaucoup de travaux champêtres et ils avaient besoin d'une main d'œuvre abondante, alors il fallait plus d'une femme. Ils croyaient que parce qu'ils avaient plus de récoltes et d'argent, ils pouvaient entretenir plus d'une épouse.

L'après-midi du Sabbat, 13 octobre 2007, la réunion avec les responsables d'église à Antenne était très intéressante. Les gens continuaient à estimer qu'il n'y avait rien de mal dans le mariage sans document officiel. Néanmoins, il est sorti de notre échange que les membres d'église ont eu peu de connaissance des principes adventistes au sujet du mariage. C'était là une information très utile pour l'exécution de notre programme afin d'aider les membres à avoir une famille stable.

Samedi, 20 octobre 2007, une réunion a été tenue avec les responsables de l'église de Mokolo. Ce qui est ressorti de la réunion était que la plupart des membres dans l'église de Mokolo sont des ruraux. Ils ne sont pas mariés légalement mais tiennent des fonctions dans l'église. Dans cette église, comme dans les autres, les membres ont une très petite connaissance des principes de l'église qui régissent des sujets de famille et du mariage.

Samedi le 27 octobre 2007, j'ai tenu la réunion avec les responsables de l'église de Gossen. Ici encore, nous avons fait face au même problème des membres qui viennent la plupart du temps des secteurs ruraux. Ils ne sont pas mariés légalement, pourtant ils sont des responsables d'église. Comme à Mokolo, les membres ont peu de connaissance des principes d'église qui régissent des sujets de famille et de mariage.

Pour obtenir l'information, j'ai conçu deux questionnaires. Le premier n'a pas été conçu de manière à répondre et à prendre une décision radicale. J'ai voulu que le premier questionnaire amène les membres à comprendre mieux que la question du mariage n'était pas à prendre à la légère surtout quand on considère l'approche biblique du sujet. Après cette première ronde des églises, j'ai décidé de concevoir un questionnaire pour m'aider à découvrir la vraie position des membres dans ces Églises adventistes au sujet du mariage et de polygamie. J'ai conçu un questionnaire qui a donné aux membres la possibilité de prendre une position soit de vivre dans l'anarchie ou de faire confiance et obéir à Dieu. Ce questionnaire paraît dans l'annexe B.

Exécution

Première présentation

Après la première réunion avec des chefs d'église des églises choisies où je devais mettre en application mon projet, j'ai pris la deuxième mesure, l'organisation des conférences. Le contenu de mes séminaires était le même dans toutes les églises. J'ai commencé par un sermon le matin sur l'importance du mariage, montrant la permanence du mariage. Le sermon est dans l'annexe C. Pendant le sermon des membres ont été rappelés de revenir l'après-midi. Le séminaire a été établi sur ce format :

D'abord une brève histoire du mouvement adventiste dans l'association de l'Est du Cameroun avec des détails sur la pratique des missionnaires contre des habitudes traditionnelles.

- Puis, une présentation des enseignements du *Manuel d'église* sur le mariage ainsi que les conseils dans *le Manuel du pasteur*.
- Après cela, j'ai continué avec la Bible pour présenter les enseignements sur le mariage, la plupart du temps sur la permanence du mariage.

Dans Bertoua-centre, où j'ai toujours commencé avec chaque partie de mon plan, j'ai donné le séminaire suivant le même format. Le sermon du sabbat matin a été donné et des membres ont été invités à revenir dans l'après-midi. Au temps désigné, j'ai commencé par la présentation du séminaire et la méthode que j'ai choisie était de faire ma présentation entière avant de donner le temps pour des réactions et des questions. Il y avait 765 personnes présentes pendant la conférence, mais seulement 600 ont complété le questionnaire.

A l'église de Nyangangsan, j'ai donné le séminaire le 08 décembre 2007. Le sermon du sabbat matin a été donné en utilisant le même schéma avec très peu de changements. Des membres ont été invités à revenir l'après-midi pour la conférence. Pour le service divin, nous avons pris environ 402 personnes et l'après-midi, il y avait 330 personnes. Ici encore, j'ai suivi le même format que dans Bertoua-centre et à la fin, j'ai donné le temps pour des réactions et des questions. Sur les 330 personnes, 300 personnes ont rempli questionnaires. La plupart des membres de Nyangangsan ne lisent pas bien, ainsi je n'ai pas été étonné que tout le monde n'a pas complété les questionnaires. D'une manière générale, les membres étaient attentifs à la présentation et beaucoup ont demandés un deuxième séminaire qui serait plus spécifique sur la législation du gouvernement sur le mariage.

A l'église d'Antenne, ou j'ai eu la présentation du séminaire le 15 décembre 2007, le sermon du sabbat matin était sur l'importance du mariage. Les membres ont été invités à revenir l'après-midi pour la suite. Pendant le service divin, il y avait approximativement 310 personnes. L'après-midi, 253 adultes sont venus et 210 ont complété le questionnaire, parce qu'ici également beaucoup ne lisent pas ou n'écrivent pas. Bien que certains des membres de l'église d'Antenne s'étaient opposés à légaliser leur mariage, une deuxième conférence a été demandé pour expliquer la législation du gouvernement et les principes de l'église sur le mariage.

A l'église de Mokolo, ou j'ai présenté le séminaire le 22 décembre 2007, j'ai prêché un sermon le Sabbat matin sur l'importance du mariage et comme dans les autres églises ; les membres ont été invités à revenir a l'après-midi pour le séminaire. Comme dans d'autres églises, il y avait 500 personnes pour le service divin mais seulement 475 adultes l'après-midi. Des 475, 420 ont complété les questionnaires. Le séminaire a été conçu au même format que dans d'autres églises et à la fin de mes présentations, il y avait des réactions et un besoin a été exprimé d'un deuxième séminaire avec plus d'emphase sur la législation de gouvernement au sujet du mariage.

A l'église de Gossen, ou j'ai eu la présentation du séminaire le 29 décembre 2007, j'ai présenté un sermon le matin de Sabbat sur l'importance du mariage et comme d'habitude, les membres ont été appelés pour revenir a l'après-midi afin de continuer avec le séminaire. Pour le service divin il y avait environ 420 personnes, et l'après-midi 380 personnes sont venues, dont, 370 ont complété les questionnaires. Comme dans les autres églises, le besoin d'un deuxième séminaire, avec plus d'emphase sur la législation du gouvernement sur le mariage, a été exprimé.

La première conférence que j'ai tenu a prouvé que les membres étaient

généralement ignorants des principes sur le mariage, dans l'église et dans le gouvernement. Les membres qui ont assisté à la réunion ont eu beaucoup de réactions. L'information complète apparaîtra dans la section d'évaluation.

Première évaluation

Ce questionnaire a été appliqué après la première présentation dans les églises de Bertoua centre, Nyangangsan, Antenne, Mokolo et Gosen, avec un total de 1900 répondants. De ce questionnaire, nous pouvions avoir une idée de ce que pensaient quelques membres adventistes à l'Est-Cameroun. Beaucoup de membres d'église n'étaient pas au courant de l'importance de la législation de l'Etat et de la position de l'église sur le mariage. Dans les discussions, nous pouvions également comprendre que beaucoup avaient été trompés par des faux enseignements sur le mariage. Par exemple sur 1900 qui ont rempli le questionnaire, 683 ont convenu que le mariage était un simple accord entre un homme et une femme, si les deux s'aiment. Sur les 1900 répondants, 1175 personnes vivaient maris et femmes sans acte de mariage. En outre, 1300 qui ont rempli le questionnaire n'ont eu aucune idée de la législation du gouvernement sur le mariage et pour 904 personnes que l'acte de mariage n'était pas important, même si elles avaient l'occasion de l'obtenir et 1110 sur 1900 répondants avaient peu de connaissances des principes de l'église.

Le questionnaire, ainsi que les réponses fournies sont dans l'annexe A.

Deuxième présentation

Pour la deuxième présentation, l'emphase a été mise sur l'élargissement de la connaissance des membres d'église au sujet de la légalité du mariage et la procédure pour contracter un mariage légal. Pour cette session j'ai préparé un deuxième questionnaire, prenant en compte ce qui était dit au cours de la première réunion avec

des responsables d'église et également pendant mes présentations dans les différentes églises.

Pendant cette deuxième réunion, j'ai invité les membres à poser plus de questions sur ce qu'ils n'étaient pas d'accord lors de ma première présentation avant de continuer avec la seconde. J'ai fait la deuxième présentation trois mois après la première. Cela m'a pris quatre semaines pour couvrir les différentes églises. Cette fois, le plan de ma présentation était :

Examiner la pénétration de l'Adventisme à l'Est-Cameroun.

Etudier la législation de l'église sur le mariage en exploitant le *Manuel de l'église et le Manuel du Pasteur*.

L'étude de la législation camerounaise sur le mariage.

Recommandations de 1 Pierre 2:13-17, Matthieu 22:21 et Actes 5 :29 sur la question du respect de la législation de gouvernement.

J'ai commencé à Bertoua centre, où le Sabbat matin, j'ai prêché un sermon basé sur la vie des israélites et comment le mariage a été fait, pour souligner les différents étapes à suivre dans le mariage. Le sermon est dans l'annexe D. Dans l'après-midi, l'église est revenue pour l'exposé. Cette fois, pendant le service divin il y avait 720 personnes, mais l'après-midi, 645 sont venues et 620 ont rempli le questionnaire. J'ai accordé plus d'une heure pour des questions, parce que beaucoup ont semblé avoir besoin d'explications complémentaires. À la fin de cet exposé, la majorité a semblé être satisfaite.

Ensuite, j'ai prêché le Sabbat matin à l'église de Nyangangsan, et comme d'habitude les membres ont été invités à venir l'après-midi. Cette fois, ils étaient désireux de continuer la deuxième partie de ma présentation. Pour le service divin 405 personnes sont venues, a l'après-midi il y avait 350 personnes et 340 ont complété le

questionnaire. Cette fois encore, comme la première fois, les membres ont posé beaucoup de questions.

Après cette deuxième église, j'étais à celle de l'Antenne, où j'ai prêché le même sermon que dans les autres églises. Les membres ont été invités à revenir à l'après-midi. Pour le service divin il y avait 250 personnes et 235 sont revenus l'après-midi et jusqu'à 230 personnes ont complété le questionnaire. Ici encore, nous avons noté que les membres participaient davantage, peut-être parce qu'ils avaient appris quelque chose de ma première présentation. L'échange était très franc et beaucoup de membres ont pris la résolution de changer leur situation matrimoniale.

Ma quatrième présentation m'a conduit à l'église de Mokolo. Dans la prédication du Sabbat matin, j'ai présenté le sermon que j'ai préparé pour la deuxième conférence, comme dans les autres églises et les membres ont été invités à venir encore l'après-midi. La présence au service divin était 470 alors que dans l'après-midi, 450 sont venus mais seulement 430 ont complété les questionnaires. Cette fois, les membres ont participé plus activement parce qu'ils savaient déjà quelque chose du sujet. L'échange était très bien et certains des membres se sont une fois de plus engagés pour régulariser leur mariage.

Enfin, j'ai clôturé ma série du deuxième expose à Gossen. Comme dans les autres églises, le Sabbat matin était pour le même sermon que j'ai prêché dans les autres églises. Les membres, une fois de plus, ont été invités à venir l'après-midi. Pour le service divin, il y avait 401 personnes. L'après-midi 392 personnes sont venues et 380 ont complété le questionnaire. Ici encore, les membres ont participé à la discussion avec enthousiasme et à la fin de l'exposé, quelques membres se sont engagés pour régulariser leur situation matrimoniale.

Pendant ma première présentation, la plupart des membres ont manifesté leur

désapprobation par rapport à ce que je disais et beaucoup n'étaient pas disposées à répondre au questionnaire. Mais pour la deuxième présentation, presque trois mois après le premier, la présence était un peu plus, mais cette fois, très engagée. Par exemple, à Gossen, il y avait environ 380 membres présents. Pour la deuxième réunion, il y avait plus de 380 membres qui sont venus. A la fin des exposés, beaucoup ont exprimé leur gratitude pour ce que j'ai présenté.

Dans les églises d'Antenne et Mokolo, j'ai noté la même réaction des membres qui ont assisté à la présentation. Dans toutes les églises, les membres sont venus mais n'ont pas voulu écrire leurs noms sur une liste, non seulement parce qu'ils n'ont pas voulu, mais également parce qu'ils ne savaient pas écrire. Pour la présentation, j'ai utilisé un traducteur dans la langue locale afin que chaque membre puisse comprendre ce que je disais. Heureusement, dans la zone de Bertoua Centre, je n'ai pas eu besoin de traductions puisque la plupart des membres peuvent lire et c'était un entretien continué avec des membres.

J'ai profité du soutien de mes aînés et de beaucoup de membres qui étaient disposés à m'aider dans mon projet. Avec les pasteurs dans les églises où je suis allé, le travail était plus facile parce que nous avons eu un premier atelier au siège de l'Association. Ils se sont sentis d'une façon ou d'une autre impliqués dans la coopération avec moi, quoique par le passé ils n'avaient pas mis beaucoup d'effort dans les enseignements des principes bibliques concernant le mariage.

Deuxième évaluation

Le deuxième questionnaire était plus personnel et plus connecté avec le sujet présenté. J'ai essayé autant que possible de laisser les membres comprendre la nécessité de faire un changement radical de leur style de vie sur la question du mariage. J'ai également essayé d'approfondir leur sens d'engagement à la parole de

Dieu. Dans le deuxième questionnaire, ceux qui ont répondu étaient plus disposés à changer parce qu'ils ont eu plus d'informations sur le mariage, chose qu'ils n'avaient pas su avant.

La collection et l'analyse des données pour mon deuxième questionnaire m'ont pris environ un mois, parce que quelques membres ont voulu rentrer à la maison avant de répondre aux questionnaires. J'ai dû attendre, mais finalement j'ai pu recueillir tous les questionnaires.

Ce questionnaire a été répondu par 2000 personnes pour toutes les cinq églises (Bertoua-Centre, Nyangangsan, Antenne, Mokolo et Gossen).

Le deuxième questionnaire, ainsi que ses réponses sous forme de tableaux est dans l'annexe B. Dans cette section, nous ne présentons que les points culminants. Par exemple, sur 2000 personnes qui ont rempli le questionnaire, 1275 ont répondu en reconnaissant qu'avant les deux séminaires pour eux, le mariage était une question de deux personnes. Dans ce deuxième questionnaire 1343 sur 2000 répondants acceptent maintenant que le mariage est institué par Dieu alors qu'au premier séminaire nous avions 690 sur 1900. Au sujet de l'acte de mariage, dans le premier questionnaire, la plupart n'était pas disposée à penser à cela. Par contre, dans le deuxième questionnaire, 1406 ont accepté d'obéir aux lois du pays et 1431 ont accepté la valeur d'un document légal pour empêcher le divorce en période des épreuves. Pour la polygamie nous sommes passés de 650 sur 1900 répondants au premier questionnaire à 1345 sur 2000 au deuxième questionnaire que la polygamie est négative dans la vie du mariage.

Évaluation générale

Généralement, les évaluations indiquent seulement ceux qui ont aimé ou qui ont appris quelque chose de nouveau. Il est vrai que les réponses aux questionnaires,

particulièrement le second, ont montré une croissance de la compréhension, non seulement des aspects légaux du mariage, mais de la beauté du don de Dieu aux êtres humains. Par exemple, de 2000 qui ont répondu, 1406 personnes ont pris l'engagement pour régulariser leur état civil et 319 personnes célibataires, additionnelles aux 1406 qui mariées, l'un des 319 a pris l'engagement de se marier légalement.

L'évaluation de mon travail a eu une deuxième dimension : l'engagement à agir. Après les deux séminaires tenus dans les églises, je ne pouvais pas assister à toutes les cérémonies de préparation pr ceux qui ont choisi de légaliser leur union. A Bertoua-Centre, avec l'aide du Ministère Camerounais de la Promotion de la Femme et de la Famille, un premier groupe de 26 personnes a pu légaliser leurs mariages.

Dans l'église de Nyangangsan, la même procédure a permis à 44 personnes de légaliser leur union avec une cérémonie spéciale de bénédiction dans l'église. Le rapport du pasteur déclare que la cérémonie a beaucoup aidé d'autres qui n'ont pas été convaincues de se décider à joindre un deuxième groupe qui régularisera leur mariage.

Dans l'église d'Antenne, la situation était différente. Les choses ne se sont pas produites immédiatement. Certains des membres qui vivaient sans document juridique de mariage ont décidé de légaliser les leurs. Dans le premier groupe, il y avait six personnes, parmi lesquelles un ancien d'église.

L'augmentation de la connaissance et l'engagement satisfaisaient les individus, les églises, et moi. Un tel programme peut être fait dans d'autres églises avec au moins les mêmes résultats.

CHAPITRE 5

RESUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Résumé

La Bible montre qu'au commencement, Dieu a institué le mariage et que cela doit être une relation perpétuelle avec Dieu au centre. Eve fut reçue par Adam comme bénédiction de Dieu, pour l'aimer et prendre toujours soin d'elle.

Dieu a célébré le premier mariage dans le jardin d'Éden, mais il n'y avait aucun document légal pour rendre le mariage valide, parce qu'il n'y avait aucun péché et c'est Dieu lui-même qui a validé le mariage.

Dieu a donné quelques directives au sujet du mariage à Moïse. Il y avait des difficultés de compréhension du don de Dieu la création et le moment que les israélites étaient au désert néanmoins, il y avait les règlements au sujet du mariage qui régissaient la vie des juifs dans le désert.

L'Ancien Testament prouve que le mariage devait être permanent et une relation perpétuelle, mais en raison du milieu dans lequel les israélites vivaient, on leur a permis de divorcer avec une lettre de divorce. Dans le mariage juif l'engagement ou les fiançailles était la première étape en cours d'obtenir une épouse. Elle a été accompagnée d'un genre de garantie auquel la fille appartiendrait à son époux et ne se marierait pas à n'importe quelle autre personne à moins que l'homme l'ait divorcée. Dans la culture juive, les fiançailles ont été suivies de la cérémonie de mariage elle-même. Ici, la jeune mariée et le jeune marié sont accompagnés par la famille et les parents à leur nouvelle maison et c'est là que se passaient les festivités.

Cela devait aider la communauté à identifier que deux personnes avaient uni leurs vies.

Bien qu'il n'y ait pas une administration bien organisée avec tout le système que nous avons aujourd'hui, les juifs ont eu ce qu'ils appelaient *le chetubah*, qui était un genre de certificat de mariage donné à l'épouse. Quand un homme voulait divorcer de son épouse, il devait lui donner une lettre de divorce.

Ce qui a été enseigné dans l'Ancien Testament a été réitéré dans le Nouveau. Jésus a donné un enseignement clair sur ce que Moïse avait écrit. Il a indiqué aux juifs que le divorce n'était pas une partie du plan de Dieu, mais que Dieu l'avait laissé en raison de la dureté de leur cœur. Ainsi Jésus a montré la vraie intention de Dieu pour le mariage : cela devrait être une relation permanente entre un homme et une femme, dans la représentation de la relation permanente de Dieu avec l'humanité. Ce concept de mariage, comme enseigné par Jésus, apparaît également dans les écrits de Paul, qui enseigne que le mariage est une relation permanente et qu'il n'y a aucune raison de la détruire. Selon Paul, Jésus invite les chrétiens à rester fidèles aux relations de mariage.

Jésus, et Paul ont enseigné sur la permanence du mariage. Les auteurs chrétiens réaffirment les enseignements de Jésus et de Paul sur cette permanence du mariage. Ellen White insiste sur le fait que le mariage est une relation permanente et les croyants doivent obéir à cet idéal divin. Elle précise que le mariage est une expérience qui dure pendant toute la vie.

Le mariage est plus qu'un contrat ; c'est un engagement, entre un homme et une femme, avec le plein engagement à Dieu. Un contrat peut cesser quand les deux décident de se séparer ; mais Dieu est celui qui a institué le mariage. Le mariage est une image de notre relation avec le Christ.

Naturellement, puisque nous vivons dans une société, il doit y avoir des règles. Quand deux personnes unissent leurs vies dans le mariage, il doit y avoir des témoins pour certifier que ces personnes ont le droit de vivre ensemble. Le lien de mariage ne doit jamais être rompu, mais puisque nous vivons dans un monde de péché, le divorce peut venir, mais seulement en dernier ressort après avoir suivi toutes les démarches de la Bible, de l'Eglise et même de la société. Le mariage exige l'engagement ; un couple chrétien ne peut pas mettre toutes leurs heures et énergies dans la prière et le jeûne, puis négliger d'investir le temps dans le bien-être de leur mariage. Ce serait péché. Dieu a donné le mariage pour apporter la joie et le bonheur aux vies du couple et des enfants. Pour tous les auteurs utilisés à ce projet, personne n'a exprimé la conviction que le mariage n'est pas une relation permanente.

La deuxième étape de la recherche était de décrire l'environnement où l'étude devait être mise en application. L'Est-Cameroun est située dans la forêt équatoriale, où différentes tribus vivent ensemble, avec le paganisme comme base de la majorité de la population. En outre il y a des chrétiens, des musulmans et des animistes. Tous vivent ensemble dans un environnement paisible.

Traditionnellement, les gens ont donné leurs filles en mariage simplement par le consentement du père ou des deux parents à un âge très jeune. Il n'y a jamais eu question d'une cérémonie officielle de mariage ou une signature d'un acte de mariage. Cette tradition a continué même après l'arrivée des missionnaires adventistes.

Les statistiques prouvent que le travail de l'Eglise adventiste à l'Est-Cameroun a augmenté de quelques églises en 1944, 99 églises à 300 dans les années 2000. Aujourd'hui il y a 13 pasteurs ordonnés et 11 pasteurs autorisés. L'église a trois écoles primaires et une école secondaire.

La méthode d'évangélisation utilisée par les missionnaires a cette époque a changé, qui consistait à apporter les habits, les soins et autres à la population dans le but d'amener celle-ci à Jésus. A cette époque les campagnes publiques, la Voix des jeunes, campagnes par les chants et la stratégie des petits groupes sont organisées. Financièrement, les membres ont montré leur maturité qui s'exprime par une croissance de tous les indicateurs financiers

La compréhension traditionnelle du mariage parmi les responsables de l'Eglise adventiste était qu'un homme devrait rester avec une femme aussi longtemps qu'elle pourrait satisfaire à ses besoins. Mais quand l'homme n'était plus heureux avec son épouse, il pouvait divorcer ou avoir une deuxième épouse. La compréhension officielle du mariage par les membres n'était pas très différente de celle des responsables ; il a été permis à certains pasteurs de divorcer avec leurs épouses et de se remarier avec des nouvelles femmes.

En 1995, l'Union des Missions de l'Afrique Centrale a pris un vote invitant les anciens d'église de légaliser leur mariage avant d'assumer la responsabilité d'ancien. Cependant, l'église n'a pas un document officiel, tel que le *Manuel d'église*, qui donne clairement ce que l'Eglise considère comme un mariage valide. Ainsi, l'église a conclu qu'on devrait observer la législation du gouvernement au sujet du mariage. De plus, la recommandation de 1 Pierre 2:13-17, que les croyants devraient être soumis à toute autorité établie parmi les hommes, indique la nécessité d'avoir un acte de mariage.

La stratégie conçue pour enseigner la compréhension du mariage a commencé chez les pasteurs pendant un atelier au siège de l'Association, suivis d'une réunion avec des responsables d'église pour obtenir leurs avis sur la question. Plusieurs églises ont été choisies pour l'exécution de ce programme, qui avait pour but de montrer à environ mille membres d'église la nécessité d'un mariage officiel. En rencontrant les

membres, je me suis rendu compte qu'il y avait peu de personnes qui avaient la connaissance au sujet du mariage biblique et légal.

D'une manière générale, les membres étaient ouverts à écouter. Cela a pris deux séries de présentations pour accomplir l'exécution et évaluer les réactions des membres. L'intérêt des membres s'est développé à la première réunion, où les gens n'étaient pas disposés à collaborer au début de la rencontre. A la deuxième réunion, plus de personnes sont venues que prévu. De 1000 répondants, 947 ont convenu dans le questionnaire final qu'un mariage légal serait approprié pour des chrétiens. Presque 100 personnes ont légalisé leur situation de mariage depuis la clôture des ateliers il y a quelques mois.

Conclusions

Après l'exécution du programme dans les églises, il est devenu évident que beaucoup de membres étaient ignorants des règlements sur le sujet du mariage dans l'Eglise adventiste et du gouvernement camerounais. Les membres et les dirigeants qui ne lisent pas les documents de l'Eglise sont tous dans la même situation.

Quand j'ai commencé mon étude, j'ai pensé que la majorité des membres n'était pas disposée à régulariser leurs mariages. Je me suis finalement rendu compte après le programme qu'il n'y avait plus de raisons à leur hésitation de se marier légalement.

La plupart des membres vient de la zone rurale sans une bonne instruction. Beaucoup ont grandi avec l'enseignement que les femmes sont pour servir les hommes et quand elles n'obéissent pas, cela fait l'objet de divorce. Ils ne peuvent pas facilement changer parce qu'ils ne savent pas lire et cela rend la formation et l'utilisation des documents difficiles pour eux. Ils sont disposés à apprendre et changer leur façon de vivre mais le fait que la polygamie se développe dans les

églises adventistes ne leur permet pas de s'engager réellement à cette réforme. Ceci est dû à un manque de bonnes informations et des études selon les principes bibliques et du gouvernement au sujet du mariage.

Beaucoup de membres comptent sur le *Manuel d'église* mais il n'apporte pas toute l'information nécessaire au sujet du mariage. Les caractéristiques et la validité du mariage ne sont pas claires dans le Manuel d'église. Le fait que le *Manuel d'église* ne soit pas très clair sur l'acte de mariage, fait que les gens aient des difficultés à accepter d'être légalement mariés.

D'autre part, quelques pasteurs ont célébré des mariages sans exiger aux couples de présenter un document juridique. Cela ne devait pas se produire si les pasteurs avaient été clairement enseignés, qu'ils ne devraient pas célébrer un mariage qui ne répond pas aux exigences du gouvernement.

Recommandations

Ce que nous avons appris pendant ce programme a été une bénédiction. Je n'ai pas résolu entièrement tous les problèmes, mais j'ai juste commencé à creuser un puits très profond. Ceux qui viendront après moi pourront approfondir ce puits.

Au début de mon projet j'ai voulu trouver une manière d'aider les membres de l'Association des Eglises adventistes du septième jour de l'Est Cameroun à avoir les familles stables par le mariage légal. Mais maintenant je me rends compte que cela a été juste une étape. Si je devais développer un autre projet, j'essayerais de voir comment l'organisation de l'église pourrait aider les membres en Afrique Centrale à être davantage équipés aux sujets du mariage. Les enquêtes menées par d'autres pasteurs dans différents endroits ont prouvé que le problème de la validité du mariage n'est pas spécifique à l'Association de l'Est. Les membres adventistes ont besoin

d'être aidés pour comprendre la sainteté, la permanence, et la beauté d'un mariage approuvé par l'église et l'état.

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE 1

Ce questionnaire a été pour la première présentation dans les églises de Bertoua-Centre, de Nyangangsan, d'Antenne, de Mokolo et de Gossen. Les dates ont été les suivantes : 01, 08, 15, 22, 29 décembre 2007 ; avec un total de 1900 répondants.

- 1 Es-tu membre adventiste ? OUI NON
- 2 Qu'est-ce que le mariage pour toi ?
 - a) une institution divine qui doit être entièrement respectée
 - b) un accord simple entre un homme et une femme
 - c) une institution d'église pour empêcher les personnes de l'adultère
- 3 Qu'entends-tu par mariage ?
 - a) par un acte de mariage ?
 - b) quand le couple a la bénédiction de l'église ?
 - c) si les deux s'aiment ?
 - d) quand Dieu est au centre de la relation ?
- 4 Selon votre avis, est-il obligé d'avoir seulement une épouse pendant la vie ?
 - a) une épouse et seulement une.
 - b) je peux changer des épouses quand je veux.
 - c) je peux avoir plus d'une épouse.
- 5 Quel type de personnes est impliqué dans la polygamie ?
 - a) Incapacité à rester fidèle à une épouse

- b) la convoitise de la chair qui est trop forte
 - c) absence de la crainte des commandements de Dieu.
 - d) richesse.
- 6 Crois-tu que Dieu punira les polygames ?
- a) Oui, parce qu'ils sont des adultères
 - b) oui, parce qu'ils détruisent l'idéal de Dieu dès les origines
 - c) non, ils sont libres de se marier à plusieurs épouses comme ils veulent.
 - d) je ne sais pas.
- 7 Es-tu marié ou pas ?
- a) Oui, mais sans acte de mariage.
 - b) oui, avec un acte de mariage.
 - c) non.
 - d) oui avec un acte de mariage et avec bénédiction à l'église
- 8 Sais-tu ce que le gouvernement camerounais enseigne au sujet du mariage?
- a) Je n'ai aucune idée du tout.
 - b) oui, mais une très petite connaissance de cet enseignement.
 - c) oui je connais toute la législation sur le mariage.
- 9 Est-il important d'être légalement marié selon la législation du gouvernement ?
- a) Oui
 - b) non
 - c) je ne sais pas.

- 10 Si tu étais invité à légaliser ton mariage, comment tu te sentirais ?
- a) Très heureux de le faire.
 - b) je ne voudrai pas parce que je ne vois pas l'importance.
 - c) je suis déjà légalement marié
- 11 Connais-tu les principes d'église adventiste sur le mariage ?
- a) Pas du tout.
 - b) oui mais très peu.
 - c) oui j'ai lu beaucoup de documents là-dessus.
- 12 Comment qualifies-tu les principes de l'église adventiste sur le mariage ?
- a) Très bon parce qu'il est en harmonie avec les enseignements de la Bible.
 - b) Bon, mais pas suffisamment clair sur la question du mariage légal.
 - c) Sont hors du contexte pour notre société moderne.
 - d) je n'ai aucune idée des enseignements adventistes sur le mariage légal, mais je serai heureux de les apprendre.
- 13 Comment as-tu trouvé cette première présentation sur le mariage ?
- a) Très bon, je suis satisfait des explications.
 - b) bon, mais j'ai besoin d'avoir plus de preuves.
 - c) pas satisfait, parce que je ne suis pas d'accord avec cette présentation.
 - d) difficile à comprendre et j'ai besoin d'une deuxième réunion.

Les réponses au premier questionnaire :

| Questions D'Églises | | Bertoua Centre | Nyangangsan | Antenne | Mokolo | Gosen | Total |
|---------------------|------------|----------------|-------------|---------|--------|-------|-------|
| I | Oui | 580 | 280 | 200 | 390 | 360 | 1810 |
| | non | 20 | 20 | 10 | 30 | 10 | 90 |
| II | a | 350 | 200 | 140 | 220 | 270 | 1180 |
| | B | 150 | 60 | 40 | 90 | 20 | 360 |
| III | C | 100 | 40 | 30 | 110 | 80 | 360 |
| | a | 80 | 20 | 45 | 150 | 172 | 467 |
| IV | b | 200 | 60 | 80 | 80 | 60 | 480 |
| | c | 305 | 75 | 35 | 170 | 98 | 683 |
| | d | 15 | 145 | 50 | 20 | 40 | 270 |
| | a | 260 | 175 | 130 | 130 | 60 | 755 |
| V | b | 210 | 50 | 70 | 190 | 200 | 720 |
| | c | 130 | 75 | 10 | 100 | 110 | 425 |
| | a | 50 | 60 | 60 | 80 | 240 | 490 |
| | b | 120 | 80 | 30 | 101 | 35 | 366 |
| VI | c | 200 | 100 | 25 | 180 | 70 | 575 |
| | d | 230 | 60 | 95 | 59 | 25 | 469 |
| | a | 180 | 75 | 80 | 82 | 233 | 650 |
| | b | 100 | 25 | 20 | 188 | 40 | 373 |
| VII | c | 120 | 65 | 10 | 90 | 50 | 335 |
| | d | 200 | 135 | 100 | 60 | 47 | 542 |
| | a | 320 | 165 | 140 | 270 | 280 | 1175 |
| | b | 102 | 30 | 35 | 25 | 30 | 222 |
| VIII | c | 100 | 80 | 20 | 80 | 50 | 330 |
| | d | 78 | 25 | 15 | 45 | 10 | 173 |
| | a | 360 | 200 | 170 | 310 | 260 | 1300 |
| | b | 160 | 60 | 25 | 60 | 80 | 385 |
| IX | c | 80 | 40 | 15 | 50 | 30 | 215 |
| | a | 180 | 100 | 60 | 120 | 140 | 600 |
| | b | 120 | 80 | 20 | 90 | 40 | 350 |
| X | c | 300 | 120 | 130 | 210 | 190 | 950 |
| | a | 230 | 140 | 90 | 130 | 130 | 720 |
| | b | 290 | 115 | 100 | 200 | 199 | 904 |
| XI | c | 80 | 45 | 20 | 90 | 41 | 276 |
| | a | 360 | 180 | 120 | 290 | 160 | 1110 |
| | b | 175 | 80 | 70 | 110 | 25 | 460 |
| XII | c | 65 | 40 | 20 | 20 | 185 | 330 |
| | a | 379 | 170 | 165 | 310 | 270 | 1294 |
| | b | 180 | 40 | 25 | 50 | 60 | 355 |
| | c | 20 | 00 | 15 | 35 | 00 | 70 |
| XIII | d | 21 | 90 | 5 | 25 | 40 | 181 |
| | a | 420 | 48 | 50 | 220 | 160 | 898 |
| | b | 100 | 40 | 20 | 90 | 90 | 340 |
| | c | 30 | 12 | 40 | 30 | 10 | 122 |
| | d | 50 | 200 | 100 | 80 | 110 | 540 |

ANNEXE B

QUESTIONNAIRE 2

Ce questionnaire a été répondu par 2000 personnes qui étaient présentes au deuxième séminaire dans les églises de Bertoua-Centre, de Nyangangsan, d'Antenne, de Mokolo et de Gossen, respectivement les dates suivantes : le 29 Mars, le 5, 12, 19 et 26 Avril 2008.

- 1 Comment tu te définis en tant que membre ?
 - a) membre actif de l'église adventiste du septième jour.
 - b) un chrétien fidèle qui obéit à la parole de Dieu.
 - c) un bon citoyen camerounais et un bon chrétien.
 - d) un adventiste qui cherche toujours à agir selon la parole de Dieu.
- 2 Quelle était votre compréhension sur le mariage avant le premier séminaire que nous avons tenu dans votre église sur ce sujet ?
 - a) Le mariage est simplement une question de deux personnes.
 - b) le mariage est très important, sacré et doit être considéré avec grand respect.
 - c) la vie de mariage peut être réussie même sans la présence de Dieu dans la gestion des couples.
 - d) je n'ai pas du tout compris le sujet sur le mariage.
- 3 Quelle est maintenant votre compréhension du mariage après les deux séminaires tenus dans votre église ?
 - a) Dieu est le planificateur et le centre de la vie du mariage.
 - b) le succès du mariage est la fidélité à votre conjoint et l'obéissance à Dieu.

- c) il n'y a aucune joie dans la polygamie.
- 4 Est- il important de se marier selon les enseignements de la Bible et de l'église ?
- a) Oui, parce que votre exposé sur la question m'a convaincu.
- b) oui, mais il n'y a aucun besoin d'avoir un acte de mariage.
- c) non, je crois toujours que l'église adventiste est erronée dans la manière de traiter les sujets de mariage.
- d) non, parce que les premiers missionnaires ne nous ont pas enseignés à avoir l'acte de mariage.
- 5 Crois-tu que la polygamie est une source d'instabilité des familles adventistes dans l'Association des Eglises Adventistes à l'Est-Cameroun ?
- a) Oui, parce que la polygamie est essentiellement négative à la vie du mariage.
- b) oui, votre exposé sur le mariage m'a apporté la lumière à ce sujet.
- c) non, parce que Salomon était polygame et je crois qu'il sera sauvé.
- d) oui, et je ne veux plus faire partie des polygames.
- 6 Crois-tu en tant que chrétien adventiste que tu dois obéir aux lois de ton gouvernement quand ils ne contredisent pas les enseignements de la Bible ?
- a) Oui, parce que la Bible nous demande de respecter les autorités.
- b) Oui, parce que chaque autorité vient de Dieu.
- c) non, moi je continue à estimer que rien de bon ne peut venir du gouvernement.
- 7 Quoi qu'il ne soit pas clairement énoncé dans la Bible et le Manuel d'Eglise du mariage légal, crois-tu qu'il est bon d'être légalement marié ?
- a) Oui, parce que notre Dieu est un Dieu de principes.
- b) oui, parce que dans chaque société, il y a des lois qui règlementent les comportements humains.

- c) oui, parce que la Bible donne des directives pour un bon mariage approuvé par Dieu
 - d) non, je n'ai besoin de rien d'autres pour m'indiquer ce qui est légal ou pas.
- 8 Quoi qu'un document juridique ne soit pas une garantie pour le mariage, peut-il empêcher le divorce et la polygamie ?
- a) Oui, parce que l'expérience a prouvé que quelques couples changent leur décision quand ils se sont mariés.
 - b) oui, l'acte de mariage peu également aider pour la progéniture en cas de problèmes.
 - c) non, parce que l'amour de mon partenaire est suffisant.
- 9 Après les deux séminaires, je suis convaincu de la législation de mon pays sur l'acte de mariage et je souhaite par la grâce de Dieu établir l'acte de mariage avec mon épouse. Votre nom et votre église : _____
- 10 Je prends la décision pour me marier selon la législation de mon pays et des principes bibliques.
Votre nom et votre église : _____

Les réponses au deuxième questionnaire

| Questions D'Églises | | Bertoua Centre | Nyangangsan | Antenne | Mokolo | Gosen | Total |
|---------------------|---|----------------|-------------|---------|--------|-------|-------|
| I | A | 170 | 35 | 60 | 95 | 83 | 443 |
| | B | 110 | 25 | 50 | 80 | 78 | 343 |
| | C | 80 | 100 | 15 | 100 | 40 | 335 |
| | D | 260 | 180 | 105 | 155 | 179 | 879 |
| II | A | 400 | 190 | 160 | 301 | 224 | 1275 |
| | B | 90 | 80 | 50 | 60 | 66 | 346 |
| | C | 70 | 40 | 15 | 49 | 50 | 224 |
| | D | 60 | 30 | 05 | 20 | 40 | 155 |
| III | A | 405 | 204 | 140 | 336 | 263 | 1348 |
| | B | 100 | 100 | 70 | 55 | 40 | 365 |
| | C | 115 | 36 | 20 | 39 | 77 | 287 |
| IV | A | 450 | 230 | 170 | 302 | 285 | 1437 |
| | B | 80 | 80 | 20 | 60 | 40 | 280 |
| | C | 40 | 20 | 15 | 25 | 20 | 120 |
| | D | 50 | 10 | 25 | 43 | 35 | 163 |
| V | A | 400 | 200 | 185 | 295 | 265 | 1345 |
| | B | 170 | 100 | 30 | 80 | 30 | 410 |
| | C | 10 | 05 | 05 | 10 | 20 | 50 |
| | D | 40 | 35 | 10 | 45 | 65 | 195 |
| VI | A | 360 | 280 | 165 | 315 | 332 | 1452 |
| | B | 240 | 50 | 55 | 95 | 30 | 470 |
| | C | 20 | 10 | 10 | 20 | 18 | 78 |
| VII | A | 180 | 150 | 120 | 125 | 140 | 715 |
| | B | 150 | 20 | 70 | 90 | 36 | 366 |
| | C | 280 | 163 | 35 | 200 | 195 | 873 |
| | D | 10 | 07 | 05 | 15 | 09 | 46 |
| VIII | A | 370 | 260 | 193 | 310 | 298 | 1431 |
| | B | 200 | 70 | 25 | 90 | 60 | 445 |
| | C | 50 | 10 | 12 | 30 | 22 | 124 |
| IX | A | 425 | 195 | 140 | 348 | 298 | 1406 |
| X | A | 100 | 64 | 30 | 75 | 50 | 319 |

BIBLIOGRAPHIE

- Bacchiocchi, Samuele. *The Marriage Covenant: A Biblical Study on Marriage, Divorce, and Remarriage*. Berrien Springs, MD: Biblical Perspectives, 2000.
- Conférence générale de l'Eglise adventiste du 7e jour, *Manuel d'Eglise*. 5ème ed. Dammarie-les-Lys, France : Ed. Vie et santé, 2010.
- _____. *Manuel du pasteur*. Miami, Florida : Editorial Vida, 1992.
- _____. *Mémento du pasteur*. Dammarie-les-Lys, France : Vie et santé, 2008.
- « La chaine météo », <http://www.lachainemeteo.com/meteo-cameroun/ville/previsions-meteo-bertoua-8528-0.php>, accédé le 1 avril 2015
- Duty, Guy. *Divorce and Remarriage*. Minneapolis, MN: Bethany, 1967.
- Easton, M.G. *Easton's Bible Dictionary*. Oak Harbor, WA: Logos Research Systems, , 1996.
- Edersheim, Alfred. *The Life and Times of Jesus the Messiah*. Grand Rapids, MI: Eerdmans, 1981.
- Eyezo'o, Salvador, et Ambroise Pokam. *Le mouvement adventiste du 7eme jour au Cameroun de 1926-1986 : Album historique*. Yaoundé, 1985.
- Foster, Richard. *Money, Sex and Power*. San Francisco: Harper & Row, 1985.
- Gerber, R. *Le mouvement adventiste*. Dammarie-les-Lys, France: Signes des temps, 1950.
- Henry, Matthew, and Thomas Scott. *Matthew Henry's Concise Commentary*. Oak Harbor, WA: Logos Research Systems, 1997.
- Joy, Donald M. *Bonding: Relationships in the Image of God*. Waco, TX: Word, 1985.
- Ministère des affaires sociales et de la femme du Cameroun, *La loi du Mariage au Cameroun*. Yaoundé : s.e., 1984.
- Ngue, Samuel. *Code civil 2000*. Yaoundé: Editions Minos, Décembre 1999.
- Nseuma, Lea Florine. « Mariages collectifs au Cameroun », accédé le 5 avril 2015, de nseumi-lea.over-blog.com/article-19605889.html

Orr, James, ed. *The International Standard Bible Encyclopedia, 1915 Edition*. Albany, OR: Ages Software, 1999.

Youmbi, Auguste, Louisette Clemence Bamzok et Charles Tchougang, « Bertoua : Ville a aménager pour réduire la pauvreté », juillet 2001, accédé le 10 novembre 2012, <http://ww2.unhabitat.org/offices/roaas/france/bertoua.pdf>

White, Ellen Gould. *The Adventist Home*. Hagerstown, MD: Review and Herald, 1952.

_____. *Patriarchs and Prophets*. Washington, DC: Review and Herald, 1958.

_____. *Testimonies for the Church*. 9 vols. Mountain View, CA: Pacific Press, 1948.

VITA

Nom : Atoh Jean-Didier

Date et Lieu de naissance : Né le 28 Mars 1974 à Bertoua

Éducation :

1999 Bachelor of theology, Université Adventiste Cosendai de Nanga Eboko
Cameroun

2015 Master of Pastoral Theology, Adventist University of Africa, Kenya

Expérience :

2001 Pasteur chef de groupe de Gadji et Directeur du ministère des enfants et de
l'aumônerie de l'Association de l'Est-Cameroun.

2002 Pasteur chef de District de Gadji et Directeur de la gestion chrétienne de la vie
de la planification stratégique et du développement de la dite
Association

2003 Pasteur Chef de District de Bertoua Enia, et Directeur de la gestion chrétienne
de la vie, planification stratégique, coordinateur de Mission globale et
Allez un million et Semez un milliard.

2004 - 2005 Pasteur Chef de District de Bertoua Enia et de Bertoua Centre,
Directeur de la gestion chrétienne de la vie de l' Association

2005 - 2007 Pasteur Chef de District de Bertoua Centre et Directeur de la gestion
chrétienne de la vie.

2007 - 2008 Pasteur Chef de District d'Abong-Mbang et Directeur de la gestion
chrétienne de la vie.

2008 - 2010 Secrétaire General de l'Association des Eglises Adventistes du Septième
Jour à l'Est Cameroun.

2010 - 2013 Secrétaire Exécutif Union des Missions de l'Afrique Centrale

2014 – 2015 Secrétaire Exécutif Union des Missions du Cameroun et Directeur de la
Gestion Chrétienne de la Vie de l'Union